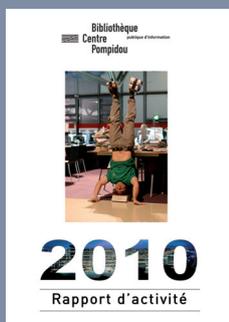




2010

Rapport d'activité



Couverture-photo
du haut,
Cécile Desauziers,
Bpi, 2 octobre 2010 :
Nuit blanche,
Performances et Mix,
animation
Magali Debazeille

SOMMAIRE

1 UNE POLITIQUE ATTENTIVE AUX PUBLICS

- « Les jeunes », un public et un horizon
culturel particulièrement observés ! 5
- La Bpi, acteur de la cohésion sociale 8
- Lecture et handicap 10

2 UNE OFFRE DOCUMENTAIRE EN ÉVOLUTION

- Les acquisitions 13
- Le traitement des collections 19
- Des contenus numériques originaux 20

3 MÉDIATION ET MARKETING CULTURELS

- Les manifestations culturelles 22
- Une année de cinéma 23
- La valorisation des contenus 25
- De ligne en ligne,
le nouveau magazine de la Bpi 28
- Les salles de lecture réinvesties
par l'action culturelle 28
- La médiation numérique 29

4 LA BPI OPÉRATEUR NATIONAL ET ACTEUR INTERNATIONAL

- La coopération nationale 30
- Les domaines de la coopération
internationale 35

5 CONSOLIDATION DES FONCTIONS SUPPORTS ET DES COMPÉTENCES

- La communication interne,
un chantier ouvert en 2010 38
- Un nouveau cap dans
le système documentaire :
la virtualisation des postes de travail 39
- Les ressources humaines 40
- Les marchés publics 43
- Le budget 44

[LA BPI EN 2010]

2010 a été pour la Bpi une année de transition, durant laquelle elle a pu renforcer son attention aux publics et développer la production de contenus ainsi que la médiation culturelle, en articulation avec le Centre Pompidou ; une année de préfiguration également, où l'établissement a su poser les bases de son devenir, à l'aube d'une nouvelle décennie, et affirmer le rôle nouveau qui se dessine pour les bibliothèques publiques.

Le projet d'établissement « Lire le monde »

Dans les mois qui ont suivi l'entrée en fonction de son nouveau directeur, Patrick Bazin (précédemment directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon), le projet d'établissement de la Bpi a été établi dans ses grandes orientations, avec pour titre-programme « Lire le monde », en réponse à la demande exprimée par le Ministre de la Culture et de la Communication dans le cadre de ses 14 propositions pour le livre et la lecture (présentées le 31 mars 2010).

Quatre séminaires de cadres se sont tenus d'octobre à décembre 2010 sur les thèmes suivants : développement des publics, organisation par contenus thématiques, diffusion et valorisation des contenus, gestion optimisée et prospective. Ils ont permis de dégager de nouveaux axes stratégiques :

1. Diversifier les publics et augmenter la fréquentation physique.
2. Donner la priorité aux contenus et à la médiation, sur place comme sur le web.
3. Explorer de nouvelles voies innovantes pour faire de la lecture une véritable expérience, créer un laboratoire de lecture pour les contenus numériques.
4. Dynamiser encore davantage les pôles d'excellence de la Bpi : l'actualité, l'apprentissage tout au long de la vie, le cinéma documentaire, la création littéraire, l'accès des personnes handicapées, la cohésion sociale, la culture numérique.
5. Mieux s'intégrer dans le Centre Pompidou.
6. Rendre les espaces évolutifs afin d'y permettre davantage d'actions culturelles, de médiations et d'expérimentations.
7. Redynamiser la mission de coopération nationale et internationale.
8. Mettre en place une organisation interne plus impliquante pour les personnels.

Ce dernier point est apparu comme un préalable essentiel à la mutation de l'établissement et a donné lieu à la mise en place de groupes de travail de spécification organisationnelle dès le début de l'année 2011.

Le projet d'établissement remis par le directeur de la Bpi fin 2010 au Ministre de la Culture et de la Communication propose en effet un nouvel organigramme s'appuyant notamment sur des équipes

orientées vers des objectifs culturels forts : le département « Lire le monde » (coordination de l'action culturelle et de la médiation), trois départements thématiques : le département « Comprendre » (sciences humaines, sciences, cinéma), le département « Imaginer » (littératures, arts plastiques, musique, offre « Nouvelle génération » pour les adolescents et jeunes adultes), le département « Vivre » (apprentissage tout au long de la vie, recherche d'emploi et savoirs pratiques tels que la médecine ou le droit), ainsi qu'un département des Publics, chargé de mener des actions de développement en direction de nouveaux usagers.

Dans l'éditorial « Les ailes du désir » du nouveau magazine de la Bpi, *De ligne en ligne* (n°3, octobre-décembre 2010), Patrick Bazin résume ainsi la nouvelle vision proposée pour la Bpi, en référence au film de Wim Wenders : « De même que le Centre Pompidou propose une expérience singulière de l'art et de la création contemporaine, la Bpi, qui s'y trouve par bonheur enchâssée, offre une expérience particulière de la lecture. C'est cette expérience, éminemment contemporaine aussi, qu'il convient, à présent, en écho à l'ambition formulée pour cet établissement par le Ministre de la Culture, d'explorer plus avant, de façon innovante, exemplaire, et contagieuse, comme le désir. »

1 UNE POLITIQUE ATTENTIVE AUX PUBLICS

« Les jeunes », un public et un horizon culturel particulièrement observés !

Dans le cadre de ses « 14 Propositions pour le livre et la lecture » présentées le 30 mars 2010, le Ministre de la culture et de la communication demandait à la Bpi de « participer activement à la réflexion en cours sur la désaffection des jeunes pour la lecture et envisager la mise en place d'une offre de fonds et de services à destination des jeunes voire des très jeunes lecteurs. »

Plusieurs programmes d'études complémentaires ciblés sur les pratiques culturelles des jeunes générations se sont achevés en 2010, permettant ainsi d'approfondir une thématique qui préoccupe à la fois les professionnels et leurs tutelles.

► Etudes et recherches

Après la publication des résultats de l'étude nationale pilotée par la Bpi sur *Les 11-18 ans et les bibliothèques municipales*, le succès de la journée d'études organisée à cette occasion au Centre Pompidou en février, en partenariat avec le Centre national de la littérature pour la jeunesse-La Joie par les livres de la Bibliothèque nationale de France (BnF), a confirmé les attentes de la profession dans ce domaine. Deux autres programmes d'études nationaux, *Les adolescents et les mangas* et *Les jeunes adultes et la presse magazine*¹ se sont achevés en 2010. Ils feront l'objet de publication au premier semestre 2011. Ces programmes s'inscrivaient dans la série d'enquêtes menées sur les para-genres,

¹ Voir infra, La Bpi opérateur national, Les études nationales.

initiée par le Service Etudes et recherche de la Bpi², cycle qui sera complété en 2011 par une grande enquête quantitative nationale sur les lectorats de la bande dessinée, tous genres confondus, enfants et adultes, lancée en partenariat avec le Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère français de la culture et de la communication (MCC), avec le soutien du Service du livre et de la lecture (MCC / Direction générale des médias et des industries culturelles).

Sur le terrain de la Bpi, deux études concernant les publics jeunes ont été réalisées en 2010, avec l'appui de stagiaires : l'une portait sur une population sur-représentée à la Bpi, mais en fait mal connue, celle des étudiants, l'autre sur un public dont la présence est surtout manifeste au moment du bac, les lycéens.

L'enquête menée auprès des lycéens³, public que la Bpi s'efforce de mieux accueillir et de fidéliser, visait à la fois à évaluer le dispositif d'accueil mis en place à la Bpi en mai-juin (« Bac 2010 », voir ci-dessous) et à accompagner le développement d'une offre de ressources en adéquation avec les besoins et les intérêts des publics jeunes. Un travail de terrain, mêlant observations et entretiens, a permis de mieux comprendre les ressorts de la fréquentation lycéenne. Au-delà d'un bénéfice immédiat – l'accès à un espace susceptible de favoriser un travail de révision scolaire intensif tout en profitant d'un anonymat relatif comme d'une sociabilité studieuse – la fréquentation de

la Bpi permet à ces jeunes usagers de se familiariser avec les normes comportementales attendues dans une bibliothèque d'étude, et plus largement avec celles requises pour les études supérieures. L'installation dans la bibliothèque pour réviser les épreuves du baccalauréat constituerait ainsi une sorte de rite de passage ou plutôt d'affiliation à la communauté étudiante.

Au printemps 2010, une enquête lancée sur les publics étudiants⁴ avait quant à elle pour ambition de révéler la diversité de profils, de pratiques et d'attentes à l'égard de l'offre et des services de la bibliothèque qui caractérise cette population massivement présente dans les espaces de lecture. L'exploitation secondaire des enquêtes barométriques régulièrement menées par la Bpi a permis dans un premier temps de mettre en évidence les évolutions de ce public, tant dans sa composition que dans ses usages de la bibliothèque. Elle a été complétée par des entretiens semi-directifs et par une observation des échanges sur les réseaux sociaux. L'analyse de contenu d'un corpus constitué à partir d'une vingtaine de groupes Facebook étudiants s'est révélée particulièrement fructueuse. Elle a produit de précieuses informations sur les motivations et les pratiques des étudiants et sur leurs représentations de la Bpi. L'intérêt de cette approche est en effet de donner accès à une parole étudiante « libre », permettant d'appréhender certaines manières d'être « étudiant » en bibliothèque.

² Annie Collovald, Erik Neveu, Lire le noir : Enquête sur les lecteurs de récits policiers, Bibliothèque publique d'information-Centre Pompidou, 2004 ; Pierre Lagrange, Claudie Voisenat, L'ésotérisme contemporain et ses lecteurs Entre savoirs, croyances et fictions, Bibliothèque publique d'information-Centre Pompidou, 2005

³ Agathe Zuddas, Préparer le Bac à la Bpi : enquête auprès des usagers lycéens, [En ligne sur le site de la Bpi] http://www.bpi.fr/fr/professionnels/etudes_et_recherche2/publics_et_usages_a_la_bpi.html

⁴ Philippe Galanopoulos, Les publics étudiants de la Bibliothèque publique d'information



Paroles d'étudiants sur Facebook

« Beaubourg. Le QG de mon année de khâgne. La seule biblio qui me donne envie de me lever tôt le matin pour faire la queue et de rester jusqu'à la fermeture. Parce que c'est beau, design, moderne et pas poussiéreux. Même que t'as pas l'impression d'aller bosser, NON ! Tu te dis que tu vas au musée, ou en boîte. » ... « Tu dois faire des études statistiques pour venir au moment le plus propice (selon qu'il pleut, que c'est les vacances, les partiels...) et tu te plantes à chaque fois et te retrouves à faire la queue quand même »... « Etudiant en médecine qui déteste le rayon "médecine" qui aime se mélanger à la foule de littéraires en tout genre (p'tre parce que c'est ça notre vraie nature ;) parce que c'est l'endroit le plus calme de "bob" aussi... » ... « Oui, ma deuxième maison il fut un temps! que de souvenirs, quelle atmosphère... » ... « L'endroit où ça papote tellement qu'en fin de journée t'es triste de quitter tes voisins de table, comme si tu partais d'une colo... » ... « Beaubourg. 2^{ème} étage. Histoire. Chez moi. » ... « C'est même ma *première* maison, en ce moment, j'y reste même plus que chez moi. ».

► Passer son bac à la Bpi

Ce dispositif, mis en place de la fin des vacances de printemps au week-end suivant la fin des écrits du baccalauréat professionnel (fin juin), s'est inscrit dans le processus engagé depuis trois ans qui vise non seulement à inciter le public lycéen à intégrer les règles de fonctionnement d'une bibliothèque, mais aussi, dépassant les problèmes de « discipline », à lui permettre d'apprécier les ressources et l'accueil mis à sa disposition.

Le plan d'action 2010 s'est appuyé, comme en 2009, sur une réduction de la jauge de sécurité en terme de capacité d'accueil (de 2150 à 2000), légère mais néanmoins sensible dans l'ambiance générale des espaces, sur une présence supplémentaire et très mobile des bibliothécaires dans les salles de lecture et d'agents de sécurité dans une file d'attente parfois turbulente, sur une gestion active des espaces publics par le personnel de renseignement.

Chaque année par ailleurs la coordination avec la direction du bâtiment et de la sécurité (DBS) du Centre Pompidou, qui gère le

personnel affecté à la sécurité, permet une meilleure cohérence dans la chaîne de responsabilité de tous les acteurs présents dans les espaces de lecture.

Pour la première année, une offre documentaire spécifique destinée aux lycéens préparant le baccalauréat a été déployée : réservation de 40 postes de l'Espace Autoformation pour en faire des places de lecture sur documents personnels, mise à disposition dans ce même espace des ressources numériques spécifiques à la préparation de cet examen, mise à disposition d'annales du bac en exemplaires multiples, en accès libre dans les différents secteurs de la bibliothèque. Cette nouvelle offre s'est révélée très positive, tant sur son utilisation intensive que sur le dialogue qu'elle a permis d'instaurer avec le public lycéen. Malgré l'accroissement du bruit – les lycéens travaillent beaucoup en groupes – et du stress à l'approche de l'examen, la relation est apparue globalement plus apaisée avec les jeunes, qui se sont sentis accueillis comme un public à part entière.

► Une offre à construire à destination des adolescents et des jeunes adultes

En prélude à l'élaboration du projet d'établissement, une mission de réflexion a été confiée en juin à un conservateur de la Bpi, en vue de la création d'une offre culturelle spécifique à destination des adolescents et des jeunes adultes.

Il lui était demandé d'approfondir la place réelle et potentielle des adolescents et des jeunes adultes (12-25 ans) au sein de la Bpi et des bibliothèques de lecture publique, en s'appuyant sur les études déjà menées pour mieux connaître cette tranche d'âge, sa (ses) culture(s), sa relation aux œuvres et aux bibliothèques, de rechercher et d'analyser les actions les plus innovantes et réussies de promotion de la lecture et de l'art réalisées en France et à l'étranger auprès de ce public dans différents types de structures.

La réflexion devait déboucher sur des propositions concrètes et réalistes, notamment avec un objectif d'originalité et de visibilité, pour mettre en place une offre cohérente en termes de collections, de services, d'animations et de partenariats, en bonne articulation et complémentarité avec le Studio 13-16 du Centre Pompidou ouvert en septembre 2010 et sur chiffrage de ces propositions.

Ce rapport, remis en novembre, axé principalement sur l'offre destinée aux adolescents, a permis de nourrir les propositions du projet d'établissement de la Bpi dans ce domaine, dont certaines portant sur des innovations technologiques susceptibles de capter l'attention du public jeune.



Slam, graff' et dance : une action culturelle ciblée

Une partie significative de la programmation s'est infléchi en direction du public jeune : *Scène ouverte de slam*, *Rencontres dessinées*, *cycle Cultures urbaines* (le corps et le langage) ; *la Nuit blanche* - a vu la bibliothèque transformée en *dancefloor* grâce aux performances de DJ Binin et Scan X. Le succès incite à poursuivre et développer ces actions qui vont à la rencontre du public ateliers, scènes ouvertes et lui permettent de s'exprimer. Ainsi la bibliothèque accompagne les usages, modifie son image, s'instaure comme visible sur la scène culturelle.

La Bpi, acteur de la cohésion sociale

Depuis sa création, la Bpi a, plus que tout autre établissement du même type, accueilli les composantes de la société dans leur diversité, notamment les différents flux migratoires successifs ou simultanés, et une population d'usagers en rupture d'insertion sociale et/ou professionnelle.

► Les jeunes migrants et l'usage de la bibliothèque

Pour aller au-delà de l'offre documentaire et des services appréciés des lecteurs étrangers (presse en de nombreuses langues, et surtout consultation libre d'internet), un partenariat avec l'association France terre d'asile (FTDA) a été conclu, sur la base d'un double constat : un certain nombre de jeunes migrants

Afghans fréquentent quotidiennement la Bpi et utilisent exclusivement l'offre de consultation d'Internet ; l'obstacle de la langue -ils ne parlent pas le français et très peu l'anglais, les bibliothécaires ne parlent pas leurs langues- rend impossible l'habituelle démarche de médiation des bibliothécaires. Il s'agissait donc de mettre en place un dispositif d'accueil spécifique.

Premier jalon de ce partenariat, un état des lieux très détaillé a été dressé par un intervenant de France terre d'asile. Son objet était d'établir à la fois le profil et les attentes de ces utilisateurs, au moyen d'entretiens individuels en pashtoun et en farsi, réalisés à la Bpi, complétés par des échanges informels sans questionnaire ni prise de note lorsque les lecteurs y étaient réticents. Après ce diagnostic ont été définies les modalités du partenariat : la tenue hebdomadaire de permanences d'information et d'échanges par un intervenant de France terre d'asile - polyglotte - à la Bpi auprès du public des migrants utilisateurs d'internet, à partir du 1^{er} juillet, dans un espace proche de la réservation des postes, deux après-midi par semaine. Leur objectif était triple : informations sur le droit d'asile, l'hébergement, la protection des mineurs isolés étrangers ; orientation vers les structures spécialisées pour les demandeurs d'asile et les réfugiés ; informations sur la Bpi et les différents services proposés aux lecteurs, visites guidées dans la bibliothèque. Un matériel d'information diffusé dans tous les secteurs de la bibliothèque, et une signalisation de l'espace explicite complétaient le dispositif.

Le premier bilan de cette action, qui continue en 2011, est très satisfaisant pour les deux partenaires, la Bpi et FTDA : les ressources et services de la bibliothèque, particulièrement celles de l'Espace Autoformation, ont été découverts et utilisés, et l'association quant à elle a pu efficacement orienter ce public, particulièrement les mineurs isolés.

Ce partenariat a trouvé un prolongement dans le cadre de la programmation spécialement réservée aux adolescents mise en place en collaboration avec le Studio 13/16 du Centre Pompidou : les adolescents de la Maison du jeune réfugié ont participé avec plaisir à l'atelier de « beat box » organisé dans le cadre des projections de films proposées durant l'automne.

► Les relais associatifs

Les accueils de groupe s'ajoutent, hors ouverture au public, à l'accueil habituel des usagers individuels. Les personnes relais des associations du champ social ont ainsi bénéficié de visites approfondies en 2010, dans la perspective d'un retour avec des groupes de personnes en difficulté : « visite-miroir » sur une thématique consacrée aux femmes, avec découvertes des collections de la bibliothèque puis visite commentée du nouvel accrochage « Elles » au Musée national d'art moderne ; visite pour un autre groupe dans le cadre de la semaine durant laquelle tous les établissements du groupe « Elargissement des publics » du Ministère de la culture et de la communication - dont la Bpi fait partie - proposaient des visites-découvertes.

Les bénéficiaires des activités de ces associations ont ensuite été accueillis régulièrement tout au long de l'année pour des visites générales, souvent couplées avec une présentation et une utilisation des ressources de l'espace Autoformation et de l'espace Vie pratique : près de 1000 personnes ont pu ainsi s'initier à l'utilisation de la bibliothèque et en percevoir l'utilité sociale. Leurs accompagnateurs ont été formés pour les assister dans leur choix de ressources d'apprentissage et dans leur travail.

► Les ateliers de conversation : langues et cultures

Nouveauté en 2010 : des ateliers de conversation ont été proposés au public en français langue étrangère et en espagnol durant l'été (une heure par semaine), animés par des bibliothécaires diplômées et expérimentées dans l'enseignement de leur langue maternelle (français et espagnol). Forte de son succès de cette proposition, l'expérience a été reconduite au dernier trimestre 2010, complétée par un atelier d'anglais assuré par une anglophone native. Ces ateliers devraient être reconduits en 2011 pour les 3 langues. Organisés en fin de journée pour permettre aux « actifs » d'y participer, ces ateliers qui accueillent une quinzaine de personnes ont lieu à côté de l'espace autoformation, en accès libre et sans

inscription préalable. Il s'agit d'une sorte de « café des langues » pour lequel on demande aux participants d'avoir au minimum un niveau intermédiaire. On y propose des jeux, discussions sur des thèmes de conversation variés, commentaires de photos, d'articles brefs, de dialogues. Le public observé est très varié : étudiants, actifs, retraités, demandeurs d'emploi, demandeurs d'asile... ; beaucoup de nationalités sont représentées ainsi que tous les âges entre 20 et 60 ans. En réponse au questionnaire d'évaluation, la grande majorité est très satisfaite et apprécie de rencontrer des personnes de différentes cultures. Certaines de ces personnes ont découvert l'espace Autoformation à cette occasion, voire la bibliothèque elle-même.

Lecture et handicap

En 2010, les activités de la Mission lecture-handicap (MLH) a poursuivi ses activités en vue de développer les services et actions pour améliorer l'accueil des personnes handicapées, à la Bpi comme dans les autres bibliothèques publiques⁵.

La Bpi assure toute l'année un accueil adapté aux usagers handicapés. Les « loges » équipées de matériels et de logiciels adéquats permettent aux déficients visuels d'utiliser les collections, accompagnés ou non, avec un service de réservation. Leur utilisation a globalement diminué en 2010, mais connaît une nouvelle augmentation depuis la fin de l'année. Le renouvellement et l'accroissement des équipements est en corrélation directe avec leur succès. Par ailleurs, afin d'assurer un meilleur suivi de l'activité dans les loges et de sensibiliser le personnel de la Bpi à l'accueil des publics

handicapés, la MLH, avec l'appui du service Formation, a proposé au personnel en charge du premier accueil un stage de 2 jours sur l'accueil des personnes handicapées et la communication avec celles-ci.

La Bpi a pu organiser des animations culturelles accessibles : traduction en Langue des signes française (LSF) ou audio-description pour certaines séances dans plusieurs cycles audiovisuels : Ecran des enfants, Ciné Macadam, Mois du film documentaire (*Les vacances de M. Hulot*, *Les Lascars*, *Au pays des sourds*, *Moulinex la mécanique du pire...*). Concernant le site web, la MLH a travaillé à la mise en accessibilité de l'exposition virtuelle « Traits de Justice », et amélioré la visite virtuelle de la Bpi mise en place en 2009, avec l'élaboration de films en LSF pour les présentations audio des différents secteurs de la bibliothèque.

⁵ Sur ce point, voir le chapitre 5

⁶ Ces sites issus du web gratuit complètent les ressources acquises à titre onéreux.

COLLECTIONS SUR PAPIER, CONTENUS NUMÉRIQUES, QUELS USAGES ?

Attentive à ses publics, la Bpi scrute aussi l'usage qu'ils font des collections et contenus offerts. Ne pratiquant pas le prêt des documents, l'établissement a développé son expertise dans l'évaluation de l'utilisation des collections sur place. Plusieurs campagnes ont été conduites en 2010.

Pour la première fois, le recours des lecteurs aux **périodiques** sur tous supports (papier, microfilms, revues électroniques) a été étudié durant trois semaines consécutives. Pour les collections sur papier, le dispositif technique a permis de distinguer, outre les titres, plusieurs tranches chronologiques. Les tendances observées sont sans ambiguïté : la consultation des périodiques sur papier est quantitativement faible (en moyenne 350 consultations quotidiennes de fascicules ou de volumes reliés, soit 1 consultation pour 14 consultations de livres), elle se concentre sur les trois années les plus récentes (qui totalisent plus de 80% des consultations), mais elle est assez diversifiée (43% des 2100 titres ont été consultés au moins une fois) et particulièrement satisfaisante en droit, économie, arts, loisirs et sports. De façon générale, la presse d'actualités et de vulgarisation dans tous les domaines est plus sollicitée que les revues académiques. La consultation des microfilms est désormais très marginale, tandis que celle des revues électroniques se développe, même si elle se situe encore en retrait par rapport à celle des périodiques sur papier (35% d'une offre de 650 titres a été consultée au moins une fois).

Les données de consultation sur toute l'année 2009 des sites internet sélectionnés⁶ et intégrés au catalogue a fait l'objet d'une étude, dont les résultats sont contrastés. La sélection de plus de 2000 sites Internet proposée sur les

postes multimédias, du fait de son hétérogénéité, est sollicitée de façon très variable selon les sujets abordés. 85% de ces sites ont été consultés au moins deux fois en 2009, et le total de ces consultations représente plus du quart de toutes les consultations de ressources numériques ; cependant ces résultats satisfaisants sont dus essentiellement au grand succès rencontré par un nombre limité de sites sélectionnés : ceux des thématiques Recherche d'emploi, Vie pratique et Généralités, ainsi que des portails, des sites institutionnels, des dictionnaires en ligne. Une grande partie des sites sélectionnés ne connaît, quant à elle, au mieux que quelques dizaines de consultations par an ; pour certaines thématiques, particulièrement en Littératures, Histoire, Sciences humaines, les sollicitations ne dépassent pas les 5 consultations annuelles. Enfin, 300 sites n'ont connu qu'une seule, voire aucune consultation, en 2009.

En troisième lieu, une **semaine-test** concernant tous les documents a été organisée en novembre 2010, période de forte fréquentation. Dans le même temps, les interactions entre usagers et bibliothécaires aux bureaux de renseignements (incluant les réponses aux questions du public, mais aussi bien les diverses interventions du personnel auprès des lecteurs) étaient comptabilisées et classées, par secteur, tranches horaires et types de questions. Les premiers résultats, disponibles en fin d'année, montrent par rapport à la précédente semaine-test de novembre 2008, une baisse des consultations de livres qui excède de 6,5% la baisse de la fréquentation, un recul important de la diffusion des ressources électroniques (moins 24%) et surtout des films (moins 48%), mais aussi une amélioration du nombre de consultations de ressources d'autoformation (près de 35%). L'analyse détaillée des résultats de cette semaine-test sera diffusée en février 2011.

2 UNE OFFRE DOCUMENTAIRE EN ÉVOLUTION

Les grands principes de la politique documentaire sont énoncés dans la charte documentaire, mise à jour en 2008 : offrir à un large public des collections encyclopédiques centrées sur l'actualité, à des fins de culture, de loisir, de distraction, de formation. Tous les supports sont représentés, imprimés, multimédia, documents sonores et audiovisuels, numériques.

2010 est la dernière année du plan triennal de développement des collections 2008-2010 dont le bilan détaillé sera fait début 2011. D'ores et déjà, on peut noter que les efforts budgétaires de ces dernières années ont permis de poursuivre l'application dynamique des principes

généraux de la politique documentaire avec des enrichissements dans tous les domaines, le renouvellement permanent de la collection avec un taux d'actualité de 11% pour les monographies imprimées (part des ouvrages datant de moins de 3 ans) et le développement constant des ressources électroniques. Avec un taux d'acquisition de 5% et un taux de désherbage de 4,3%, la collection de monographie a continué à croître légèrement (+1 606 titres de monographies) en dépit de l'objectif global de stabilité de la volumétrie. On note néanmoins un ralentissement de l'accroissement des collections entre 2009 et 2010, avec un taux d'accroissement réduit à 0,45%.

Répartition et évolution du nombre de titres de monographies imprimées par secteurs

Secteurs	Fin 2007	Fin 2008	Fin 2009	Fin 2010	Evol. 2007 > 2010
Info générale, Emploi, Vie pratique	5 380	4 518	4 998	5 127	-4,70%
Presse	1 306	1 292	1 279	1 227	-6,05%
Philosophie, Religions, Sciences sociales	57 822	60 330	61 926	62 334	7,80%
Droit, Economie	19 375	20 088	21 188	20 231	4,42%
Sciences & Techniques	42 274	42 210	40 558	40 622	-3,91%
Arts, Loisirs, Sports	55 213	56 688	56 809	57 852	4,78%
Musique	10 916	11 363	11 580	11 949	9,46%
Langues & Littératures	101 791	103 722	104 264	104 211	2,38%
Histoire-Géographie	49 102	49 782	49 088	49 743	1,31%
TOTAL	343 179	349 993	351 690	353 296	2,86%

Par ailleurs les collections acquises sont complétées par la production de contenus numériques, dont les modalités et l'ampleur sont appelées à un fort développement dans les années à venir⁷.

⁷ Sur ce point, voir aussi le chapitre 4

Les acquisitions

En 2010 le montant des dépenses d'acquisitions est de 1 644 469 €, soit une augmentation de près de 3% par rapport aux dépenses 2009.

La part des dépenses documentaires est différenciée selon les supports :

Documents imprimés : monographies, annuaires, séries, mises à jour	Périodiques imprimés, microformes et électroniques	Documents électroniques	Documents sonores et audiovisuels	TOTAL
587 976 €	316 564 €	678 298 €	61 631 €	1 644 469 €
36%	19%	41%	4%	100%

En trois ans la part budgétaire de la documentation imprimée a baissé de près de 10 %. Cette baisse concerne principalement les périodiques, les publications à feuillets mobiles et dans une moindre mesure les monographies. Dans la majorité des cas, il s'agit d'une substitution de support permettant ainsi le maintien d'une documentation importante. La part des dépenses pour les documents sonores et analogiques est stable (autour de 3%) ; celle consacrée aux ressources électroniques est passée de 33% à 41 %, et il faut y inclure une offre croissante de livres numériques (voir ci-dessous). En 2010, on peut noter la poursuite de l'expérimentation de la mise à disposition gratuite pour les bibliothèques partenaires de la Bpi de ressources d'autoformation, dans le but de faciliter le développement de ce service dans les établissements français.

Si l'on considère la part des dépenses par domaines, le secteur *Droit-économie* concentre 26% des dépenses, suivi du secteur *Sciences et techniques* 18%, la *Presse* représente 9% des dépenses, l'*Autoformation* 7,6%, répartition stable depuis plusieurs années.

Les livres

17 583 titres de monographies et assimilés (annuaires, séries & publications à feuillets mobiles) ont été acquis. (17 739 titres en 2009). Les secteurs *Arts-Loisirs-Sports* et *Langues-Littérature* représentent chacun 18% des titres livrés, suivi par *Philosophie-Religions-Sciences sociales* (16,8%) et *Sciences-Techniques* (15,3%).

91 % des commandes de monographies et documents assimilés concernent des documents en langue française ; une proportion quasi-identique à celle des exercices 2009 (91,5%) et 2008 (89%). Les achats en langues étrangères concernent très majoritairement des achats dans les principales langues européennes (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais), avec une prépondérance naturelle de l'anglais qui représente 5,6 % des commandes de monographies. Dans une proportion plus modeste, des achats dans trois grandes langues plus rarement présentes dans les collections de bibliothèques publiques -le russe, l'arabe et le chinois- sont effectués et nécessitent des marchés spécifiques et des vacataires spécialisés. L'état de la collection en langue française correspond fin 2010 à l'objectif fixé de 80%.

► Taux d'actualité

La proportion de monographies publiées depuis moins de trois ans présentes dans les collections est de 11% fin 2010. Cet indicateur avait été fixé à 12% par le Contrat de performance 2006-2009 et repris dans le plan triennal de développement des collections. Il a été atteint en 2007, et reste à 11% sur les derniers exercices. Les facteurs qui expliquent cet écart tiennent essentiellement à un retard sur le désherbage pris en 2007 et 2008, insuffisamment compensé par un désherbage plus conséquent en 2009.

► Le désherbage et la redistribution

La stabilisation des collections imprimées est un objectif fortement réaffirmé dans le plan de développement triennal, qui impose un volume égal d'acquisitions et d'éliminations. 507 heures ont été consacrées à cette activité, soit une baisse de 16% par rapport à 2009.

Si 2009 avait connu un bon taux de désherbage, l'année 2010 a été marquée par une baisse en la matière. Le différentiel (2 430) entre les entrées et les sorties de livres reste cependant proche des résultats obtenus en 2009 (1 857) ; un retrait massif a été opéré dans des pans entiers de collections (fonds de littérature en langues originales), ainsi qu'un désherbage très soutenu dans les disciplines à forte actualisation (droit, économie, sciences politiques).

La majorité (64%) des livres désherbés est pilonnée et 36 % sont réorientés.

Nombre de titres désherbés : 15 158 (15 882 en 2009, 12 636 titres en 2008)

Nombre d'exemplaires : 17 625 (18 033 en 2009, 15 036 exemplaires en 2008)

Le désherbage concerne également les cartes (297 cartes désherbées), et les périodiques (1846 volumes reliés).

La réorientation des documents vers divers centres documentaires a augmenté de plus de 40% grâce au fort accroissement des périodiques donnés et la concentration des dons consentis à certains donataires : 7022 dons en 2010, 4893 en 2009. Le nombre d'établissements documentaires ayant bénéficié d'un don a donc baissé : 28 (38 en 2009), dont 11 nouveaux donataires : 9 bibliothèques d'associations ou de fondations (dont Bibliothèques sans frontières qui a bénéficié de plus de 1600 volumes), 1 bibliothèque territoriale, 8 centres documentaires relevant du ministère de la culture et de la communication, 9 bibliothèques universitaires (de financement public ou privé) ou de grands établissements, 1 centre culturel étranger en France.

► Les périodiques

Les titres imprimés (budget : 239 322 €) et microformés (budget : 44 952 €) sont des abonnements acquis à titre onéreux via des agences d'abonnements ou de presse. La majorité des titres électroniques sont pris dans le cadre de bouquets payants, de bases hybrides ou de cédéroms. Un très petit nombre de titres est pris en abonnement couplé avec un abonnement « papier ».

Nombre de titres	% des titres	
Titres imprimés	2 065	17,84%
Titres microformes	26	0,22%
Titres couplé papier + électroniques	102	0,88%
Titres électroniques	8 874	76,69%
Titres sélectionnés dans le web gratuits	505	4,37%
TOTAL	11 572	100,00%

Au total 9 481 titres de périodiques sont consultables sous forme électronique soit 82% de la collection. Les sites sélectionnés dans le web gratuit sont pour plus de

la moitié des sites de journaux étrangers. 70 nouveaux titres sont entrés dans les collections : 49 imprimés et 21 électroniques, 58 titres ont été supprimés : 48 imprimés, 7 électroniques et 3 sur microformes. Nouveautés et suppressions s'équilibrent dans les secteurs *Droit économie* et *Arts, tourisme, sports*, tandis que les suppressions sont plus importantes dans le secteur Histoire et géographie ; enfin les nouveautés sont plus nombreuses en *Presse* et en *Philosophie, religions, sciences sociales*.

Des modifications des durées de conservation des titres imprimés ont été réalisées en 2010 avec pour objectif de réduire les durées de longue conservation : la majorité des titres a une durée de conservation inférieure à 5 ans.

► Les ressources électroniques (hors secteur autoformation)

Le budget dépensé en 2010 est de 580 499 € permettant l'acquisition de 123 bases de données en ligne ou sur Cédéroms ainsi qu'à des collections de livres électroniques auxquels ont été consacrés 52 940 €. Il y a 8 nouveaux titres, et une augmentation du nombre des accès pour des bases très demandées du secteur presse (Press display et Europresse).

La collection comporte 122 bases de données accessibles en ligne, 175 cédéroms et d'autre part 1 893 sites sélectionnés dans le web gratuit. Ce petit nombre de titres ne rend pas compte de la diversité et de la multiplicité des ressources offertes : documents de référence classique structurés en bases de données, portails documentaires, revues, presse, bibliographies, textes littéraires, iconographie.

LES LIVRES NUMÉRIQUES ACQUIS À LA BPI

Quelle définition ?

En 2010, aucun consensus professionnel ne s'imposait clairement pour s'accorder sur une définition partagée des livres électroniques ou numériques (ou e-Books). La future loi sur le prix unique du livre numérique devait inclure une définition dans son texte. Pour des besoins de gestion, ce document a été défini à la Bpi par "une lecture possible en continu d'une monographie".

Quelle collection ?

L'état de collection s'élevait fin 2010 à 10 528 livres acquis à titre onéreux (contre 2 400 en 2009), le comptage s'effectuant sur la granularité la plus fine du livre numérique, à savoir les titres spécifiques accessibles depuis les plateformes spécialisées (« bibliothèques

numériques ») ou les bases de données hybrides proposant divers types de documents.

L'augmentation de l'état de collection entre 2009 et 2010 s'explique en partie par la prise en compte d'un nombre important de documents qui étaient auparavant soit exclus de la définition (comme les études de marché Eurostat et Xerfi, ou les encyclopédies spécialisées incluses dans les bases juridiques hybrides du type *JurisClasseur*, *Lamyline* ou *Dalloz.fr*), soit exclus du comptage par manque de données précises (les corpus des *Classiques Garnier* numérique), mais aussi par de nouveaux abonnements (la collection des 762 *Que sais-je ?* sur Cairn.info, par exemple). Dès le début de l'année 2011, la collection va doubler avec **22 182 titres**, sur des abonnements passés fin 2010 : des abonnements nouveaux (*Éléments essentiels*, de Books 24x7), mais surtout des extensions

d'abonnements dus à la montée en charge de certaines plates-formes (*Bibliovox* de Cyberlibris, les encyclopédies de poche et les ouvrages collectifs de Cairn.info).

Parmi les documents disponibles fin 2010, le domaine des langues et littératures est le premier pourvoyeur de livres numériques à la Bpi avec plus de 7000 titres, la plupart couverts par des achats pérennes de corpus classiques. Viennent ensuite les domaines « Encyclopédies, emploi, vie pratique » (1964 titres), « Droit-économie » (897 titres) et « Sciences et techniques » (501 titres). La grande majorité de ces titres est issue de 10 plates-formes dédiées, dont les modèles économiques et les modèles d'usage sont relativement différents : s'y côtoient achat et abonnement, accès simultanés illimités et restreints, streaming et téléchargement de fichier, DRM et usage libre, accès locaux et un accès distant (Cyberlibris Famili).

Quel signalement au catalogue ?

A une exception près pour une collection réduite, aucun livre n'est catalogué à l'unité. La masse exponentielle que cela représente, ainsi que la future mise en place du moteur de recherche fédérée (voir chapitre 3, p26) ont plutôt conduit à examiner les possibilités de fourniture et import de notices et la mise en œuvre de connecteurs ou de moissonnage OAI.

Cette absence de signalement titre à titre a certainement joué jusqu'ici dans le rayonnement mineur de ce type de ressource à la bibliothèque (en 3^{ème} et avant-dernière position en ce qui concerne le nombre de sessions et de consultations, derrière la presse et les bases de données en texte intégral, et devant les bases de références bibliographiques) ; c'est pourquoi des actions de valorisation ont été entreprises en 2010.

Les perspectives

Le livre numérique à la Bpi est en 2010 majoritairement destiné à un public étudiant. La principale difficulté pour élargir la cible est l'absence d'offre suffisante en direction des bibliothèques de lecture publique (livres en français, de loisirs ou d'information). Quelques ressources commencent à y répondre, bien que leurs offres ne soient pas encore adéquates pour des questions de portabilité et de sélection, notamment.

Certains abonnements (*Numilog*) ont reposé à cet égard sur une part d'expérimentation, tant les modèles -qui varient d'un extrême à l'autre- impactent les usages des utilisateurs finaux. A l'heure où la loi sur le prix unique du livre numérique homothétique est votée (le 17 mai 2011), l'avenir des livres numériques homothétiques dans une bibliothèque de lecture publique à forte composante d'étude reste encore à définir.

► Les documents sonores : musique et documents parlés

1 464 titres de musique ont été acquis en 2010 (1 229 en 2009). Les secteurs en baisse sont la chanson et les musiques de film, cette diminution étant liée aux problèmes techniques de diffusion sur place. Le secteur des musiques du monde (10%) est stable. Le désherbage a été très faible, sans impératifs de stockage ni d'obsolescence. 80 titres de documents parlés ont été acquis dont 47% pour le secteur

Langues et littérature, 29 titres ont été désherbés.

Au total, la collection s'est légèrement accrue en 2010, et comporte 18 366 titres. Le rééquilibrage des collections se poursuit afin de développer les musiques actuelles. Un travail approfondi a été effectué sur des segments de collection : musique contemporaine, musique électronique en lien avec la manifestation Archipel.

Genres musicaux	Nombre de titres 2009		Nombre de titres 2010		Accroissement 2010/2009
Classique	5894	34,82%	6404	34,87%	510
Jazz	2459	14,53%	2748	14,96%	289
Rock-reggae -techno	3012	17,80%	3342	18,20%	330
Musiques du monde	2448	14,46%	2580	14,05%	132
Chanson française	1969	11,63%	2092	11,39%	123
Musiques de films	838	4,95%	893	4,86%	55
Divers	305	1,80%	307	1,67%	2
TOTAL	16 925	100,00%	18 366	100,00%	1 441

La prospection et la veille sur les évolutions de la musique en ligne a continué en poursuivant les réunions avec des professionnels et des fournisseurs de musique en ligne pour préciser les besoins et les attentes des bibliothèques et s'informer sur les propositions et les offres en cours d'élaboration.

La collection des documents parlés comporte 2 434 titres. Les cassettes audio sont encore majoritaires (61% de la collection) mais cette proportion diminue petit à petit soit par substitution de disques compacts, soit du fait de la vétusté. Cette collection est complétée par 76 titres sur CD. Le secteur langues et littérature représente toujours 50% du fonds.

► Les documents d'autoformation : langues et savoirs multiples, pour de multiples usages

Le budget dépensé pour les collections de l'autoformation en 2010, tous supports et tous domaines confondus est de 124 656 € pour les documents proposés sur place à la Bpi, en très légère augmentation (+2.16% par rapport à 2009). Les dépenses consacrées à l'offre en faveur des bibliothèques publiques ont été beaucoup plus importantes (43 450 €) qu'en 2009 : elles concernent le renouvellement de 2 titres (ENI et Capturator) et la passation de 2 nouveaux marchés (Orthodidacte.com et Vodeclit). La part

des dépenses pour le e-learning (didacticiels en ligne) est toujours très importante : 75 % de l'ensemble des acquisitions, pour 12% des titres, essentiellement des renouvellements d'abonnements.

Au total 743 titres ont été livrés.

Les titres de langues (542 titres) représentent 73 % des acquisitions, et parmi ces titres 40% sont encore sur support analogique. Les autres domaines, hors e-learning, ont surtout porté sur la collection de DVD et sur des outils pratiques (dernière version du code de la route par exemple). Pour le E-learning, il s'agit essentiellement du renouvellement des contrats existants.

73 % des documents acquis concernent les langues étrangères et 27 % les autres domaines dont les 4/5 pour la bureautique et la gestion, mais aussi de nombreux domaines de la formation permanente comme du soutien scolaire, voire des pratiques amateurs : orthographe, mathématiques, préparation du baccalauréat, traitement des images, etc...

187 titres ont été désherbés, parmi lesquels 176 documents en langues dont 172 titres sur cassettes audio, rachetés pour la plupart sur support CD.

Le coût annuel de ces abonnements pose un réel problème de diversification de l'offre documentaire puisqu'il faut racheter chaque année, à budget équivalent, des

contenus qui sont quasi identiques. C'est pourquoi, les acquisitions sur cédéroms continuent, quand c'est possible, à être privilégiées.

Etat de la collection

Secteurs	Nombre de titres	%
Références (généralités, emploi-formation)	69	2.9
Philosophie Sciences sociales	43	1.8
Droit-Economie	6	0.2
Sciences Techniques		
Médecine	497	20.7
Arts	19	0.8
Langues et littérature	1729	72.0
Histoire géographie	39	1.6
TOTAL	2402	100.0

Les films

→ L'offre de vidéo à la demande (VOD)

Encore peu répandue en bibliothèques car jugée trop onéreuse, la VOD a offert depuis 2008 à la Bpi l'opportunité de diversifier son offre de cinéma (fiction de court et long métrage, séries documentaires d'actualité). L'offre d'Arte VOD propose, sur les cinq écrans de l'espace dédiés aux films⁸, 850 programmes dont 60% d'œuvres de fiction. Le budget consacré est de 4 880€. 544 programmes ont été demandés au moins une fois, et au total il y a eu 2319 téléchargements (2118 en 2009), soit une augmentation de 10%.

Les séries documentaires, notamment *Le Dessous des cartes* de Jean-Christophe Victor avec plus de cent téléchargements, *Les Carnets d'Histoire parallèle* de Marc Ferro, *Toutes les télés du monde* et l'émission franco-allemande de proximité *Karambolage* – sont en tête du palmarès, avec une sélection des courts métrages de Charlie Chaplin toujours très populaire.

⁸ Les films de la collection Bpi sont consultables quant à eux sur l'ensemble des écrans multimédias.

→ Les acquisitions et le désherbage

382 nouveaux titres ont été acquis, tandis que 130 étaient retirés à l'échéance des droits, portant ainsi le nombre de titres de la collection à 3 339 titres, avec un taux d'accroissement de 8,2%. Les secteurs qui ont le plus progressé sont la musique (le fonds n'a pas été dés herbé cette année), les sciences sociales, le cinéma d'animation et la littérature, grâce notamment aux extensions de droits de films du Catalogue national. L'équilibre entre les différents secteurs n'est pas sensiblement modifié.

Les modalités d'acquisitions sont toujours différenciées :

- **264 titres** sont acquis sous forme de DVD édités : budget 7900 €
- **74 titres** appartenant au Catalogue national de l'audiovisuel (achats des droits pour l'ensemble des bibliothèques publiques françaises)
- **26 titres** par achat de droits pour la Bpi
- **18 titres** du catalogue du Centre national de la cinématographie Images de la culture



Au total, la collection comporte 3 339 titres fin 2010, en légère augmentation par rapport à 2009. La proportion entre les secteurs documentaires est stable. Les principaux secteurs pour les films documentaires restent ceux des « Sciences sociales et Politique » (456 titres) et des « Sciences, techniques, médecine » (440 titres), suivis par la « Littérature » (426 titres).

Le traitement des collections

► Les imprimés

→ *Cataloguer ?*

Pour le traitement catalographique des monographies et assimilés, la Bpi procède à des chargements de notices en deux étapes, afin d'éviter au maximum un catalogage ex-nihilo par les chargés de collections : un chargement hebdomadaire de notices bibliographique est d'abord effectué à partir de la base Electre dans un « réservoir de notices » utilisées au moment de la commande : en 2010, 12 137 notices Electre, soit 69 % des commandes ont été ainsi traitées sans saisie. Deuxième étape : un enrichissement des notices, une fois les monographies reçues, pour limiter au maximum le travail de « catalogage fin » et le temps consacré à l'indexation, est effectué avec le moissonneur MoCCAM, pour récupérer et charger des notices BnF. 4 777 notices BnF ont ainsi été importées pour des monographies commandées en 2010, à savoir 1000 notices de plus que l'année précédente et 35% des monographies achetées en 2010.

Afin d'améliorer les procédures de travail, de viser à la fois une bonne qualité de catalogage et des temps de traitement courts, un groupe de travail est chargé fin 2010 d'analyser finement les statistiques de catalogage et d'importations de notices, de définir une charte qualité du catalogue, d'examiner l'opportunité d'introduire de nouvelles sources de chargements de notices (pour les non livres, pour les monographies étrangères), ainsi que les possibilités d'enrichissement du catalogue par des données non bibliographiques : sommaires, images de premières de couverture, etc.



Au total tous documents confondus, à partir des différents réservoirs utilisés, 38 840 notices bibliographiques ont été créées ou modifiées. A cela s'ajoutent 3 053 notices d'autorité (2161 créées, 892 modifiées). En outre, 40 589 notices ont fait l'objet d'un traitement par lots pour l'enrichissement des données.

→ *Relier, réparer*

Le budget consacré a été au total de 261 320 €. Ce budget est en augmentation par rapport à 2009 (243 000 €) pour permettre les réparations dues au chantier sur l'état physique des collections. Les coûts moyens TTC n'ont pas évolué par rapport à 2009. Pour les monographies ils vont de 5,50 € pour la plastification, de 12 € à 19 € pour la consolidation et la reliure, de 20 € (ré-emboitage de livre usagé) jusqu'à 150 € (restauration de livre d'art très abîmé) pour les réparations. Pour les périodiques les tarifs vont de 5 € pour la plastification, 15.5 € pour la reliure parlante au numéro, 29.5 € pour la reliure de volume de fascicules, ce qui est là aussi en légère augmentation. Par contre le coût de l'équipement des ouvrages acquis par le lot "Livres-équipés" a été plus onéreux que prévu.



18 114 volumes de monographies ont été envoyés à la reliure ; 38% en plastification, 35% en reliure classique, 13% en circuit court. Le nouveau circuit de fourniture de livres déjà équipés a été utilisé à 13%. 1910 volumes de périodiques ont été reliés, chiffre en baisse, selon la politique prévue. 1500 ouvrages ont été équipés sur place, pour répondre à des demandes ponctuelles ; ce service devrait être développé.

→ *L'état des collections*

Les collections vieillissent et sont de moins en moins réparables ou à un coût prohibitif conduisant au rachat quand c'est nécessaire. Les secteurs Arts et Littérature ont fait l'objet courant 2010 d'une opération particulière, qui a permis de confirmer l'usage intensif qui est fait de certains secteurs du fonds Arts : artistes du XX^e siècle, art européen, arts décoratifs, photographie. Dans ces secteurs les ouvrages sont des grands et gros formats. Ils sont onéreux et vite épuisés. En littérature, la cause de l'usure est plutôt l'ancienneté et la mauvaise qualité du papier et des couvertures. Cette opération

qui contribue à une meilleure valorisation et actualisation des collections se poursuivra en 2011.

► **Les documents sonores et audiovisuels**

Les délais de traitement et de mise à disposition des documents, liés notamment à la diminution des dysfonctionnements liés aux pannes informatiques sont restés peu satisfaisants en 2010 : la saturation des robots pour les DVD et les cédéroms est préoccupante et devra trouver une solution. Pour les films, 787 interventions ont été effectuées sur le robot et le serveur.

Des contenus numériques originaux

La Bpi produit des contenus numériques multimédias cohérents qui participent au développement des collections et assurent un lien objectif et concret entre la politique culturelle et la politique documentaire. Outre les archives numériques, le site web propose une visite virtuelle des espaces de la Bpi avec un contenu thématique, un plan interactif, des dossiers documentaires, et des expositions virtuelles.

Au total, le budget dépensé en 2010 est de 103 105 €.

► **Les archives du Cinéma du réel**

Le nombre de notices dans la base (présentation des films du festival depuis sa création avec documents annexes) a augmenté entre 2009 (3 415) et 2010 (3 891) ; le rétrospectif depuis la création du festival en 1978 est presque complètement résorbé. Le travail de refonte de la base dans une nouvelle application, plus performante et liée au nouveau logiciel de gestion du festival lui-même sera disponible début 2011.

► **Les archives culturelles : le patrimoine de la Bpi**

Accessible au public depuis juin 2007 sur le site web de la Bpi, la base des archives sonores et vidéo voit son alimentation progresser régulièrement tout au long de l'année avec les captations sonores ou audiovisuelles les animations de l'année (175 h.), mais aussi avec des manifestations plus anciennes qui sont intégrées petit à petit. La base est ainsi constituée fin 2010 d'un corpus de 1 611 documents originaux, contre 1439 fin décembre 2009, enrichis de plus en plus souvent avec des documents annexes : photographie des intervenants, liens vers leur site, leurs cours, références à des sites institutionnels ...

Le marché de numérisation-restauration s'est poursuivi sur le même rythme qu'en 2009 et a permis d'externaliser la numérisation de 277 heures de documents anciens analogiques. Ces fichiers bruts numérisés doivent être écoutés, nettoyés et montés avant diffusion dans la base.

Une présentation par thèmes de la collection entreprise en 2007 permet de constituer les lots à numériser. La numérisation de ces collections s'est poursuivie : à « Villes et Territoires » en 2008 et « Problématiques citoyennes », « Sexes, genres et sexualités », « Etre un autre, être ailleurs », « Travail et formation » en 2009, s'est ajoutée « Diffusion et partage de l'information » en 2010.

Les statistiques de consultation sont toutes en nette progression :

- **158 404 visites** (soit une hausse de 8% par rapport à 2009)
- **17 310 fichiers écoutés** en streaming (hors podcast et abonnement)

Les captations vidéo des animations se sont développées dans la limite des budgets nécessaires. De 3 en 2007, elles sont passées à 10 en 2010. De surcroît, les investissements en matériel permettent dorénavant la diffusion son et vidéo web direct des manifestations culturelles.

Le partenariat avec France Culture de diffusion hebdomadaire sur sa webradio *Culture Académie*, bientôt rebaptisée *Plateforme*, d'une sélection des archives

sonores de la Bpi se poursuit sur le même rythme : 95 heures d'interventions ont été ainsi présentées à un public élargi.

Enfin, après une préparation en 2009 et 2010, les Archives sonores sont prêtes à intégrer le « Portail de la mémoire parlée » *Parlons culture* (pilote par le Centre Pompidou avec le soutien du Ministère de la Culture) qui est en voie de finalisation et sera mis en service en 2011. Les mêmes Archives sonores sont aussi prêtes à être interrogées par le Centre Pompidou virtuel grâce à la réalisation d'un entrepôt OAI dynamique réalisé dans l'année.

► Les expositions virtuelles

L'exposition virtuelle « Traits de justice, le dessin d'audience aujourd'hui » réalisée en 2009 a été mise en ligne lors de l'inauguration de l'exposition physique en juin 2010 à Rennes ; les précédentes expositions continuent à être visitées (Le Seuil : 3862 pages vues, Gourmelin : 1656 pages vues).

3 MÉDIATION ET MARKETING CULTURELS

Les manifestations culturelles constituent la partie « sensible » de l'offre de contenus faite par la bibliothèque, en résonance avec les collections et dans une démarche qui va à la rencontre des publics. Outre leur archivage numérique depuis quelques années sur le site web de la bibliothèque, elles ont trouvé de longue date un prolongement dans l'activité éditoriale de l'établissement.

Les manifestations culturelles

Les manifestations culturelles de l'année 2010 s'inscrivent dans les trois axes thématiques définis par la Charte d'action culturelle publiée en 2009 : actualité et questions de société, valorisation de la création littéraire et artistique, actualité de l'édition, du livre et des arts graphiques.

► **Société : la vie et la ville**

Les partenariats avec le magazine *Books*, les éditions de l'Ehess, et la revue *Poli* se sont poursuivis dans le cycle *Éclairages*, regard porté par la production éditoriale sur des sujets de société : *Vivre 120 ans, Existe-t-il des gènes du bien et du mal, La presse face aux réseaux sociaux ; Liens et transmissions entre générations, Bioéthique : don de gamètes, anonymat et filiation ; Animal Life* (conférence-dégustation autour de la représentation numérique des animaux).

Dans ce même axe, un nouveau cycle de rencontres mensuelles a été consacré aux *Cultures urbaines*, faisant intervenir des artistes, urbanistes, politiques, des associations, etc. ; deux colloques ont été organisés en articulation avec le Musée national d'art moderne à l'occasion d'expositions : le premier, *Les normes de genre dans la création contemporaine*, étudiait le rôle des représentations esthétiques véhicu-

L'année 2010 a vu par surcroît se développer le travail entrepris depuis 2008 pour une mise en valeur des collections, notamment en lien avec la programmation du Centre Pompidou et l'actualité culturelle parisienne ou nationale.

La médiation autour des contenus est un enjeu fort du projet d'établissement présenté en décembre 2010 au Ministère de la Culture.

lées par l'art dans la construction des identités de genre ; l'autre, *Dreamlands*, rassemblait historiens de l'art, philosophes, scientifiques pour débattre des villes utopiques et de l'artifice architectural.

► **Création littéraire et artistique : la diversité**

Deux colloques marquent l'année sur cet axe : l'un consacré à Albert Camus, avec un succès considérable, et l'autre consacré à Robert Wilson en partenariat notamment avec l'université de Paris 3-Sorbonne et la Fondation Robert Wilson. Le cycle d'entretiens *Écrire, écrire pourquoi ?* avec des écrivains contemporains s'est poursuivi. D'autres rencontres ont eu lieu autour de la littérature : *Autour des éditions du Cheyne, 30 ans d'existence, Littératures d'Europe de l'est, Faut-il brûler les prix littéraires ?*

En mars s'est clos le cycle de rencontres et de performances autour du conte, *Les tailleurs d'histoires*, qui a laissé place à *Slam, de bouche à oreille*, qui alterne ateliers, performances et scènes ouvertes, et continue en 2011. En mai, la Bpi s'est inscrite dans l'opération *À vous de lire*, avec *Lectures sur la Piazza*.

L'automne a vu se succéder les manifestations en lien avec l'exposition sonore présentée dans la Bpi, *Archipel*⁹, qui mettait en valeur les musiques expérimentales et leurs liens avec d'autres musiques plus diffusées (électro, jazz, rock...), lien fortement affirmé par la participation du chanteur Christophe, lors de la soirée-concert-conférence. L'automne a également vu la dixième et dernière édition de *D'encre et d'exil*, Rencontres internationales des écritures de l'exil, autour de la littérature russe, qui a clos un cycle de rendez-vous initié en 2000 et qui aura vu des écrivains et artistes du monde entier venir rencontrer le public à la Bpi.

Enfin, pour la *Nuit blanche* parisienne le 2 octobre, des performances ont été présentées au sein des espaces de lecture même.¹⁰

Une année de cinéma

La programmation audiovisuelle de la Bpi s'articule majoritairement – et naturellement – à son offre de collection permanente, très largement dédiée au cinéma documentaire lequel constitue un domaine d'excellence de l'établissement.

► Les cycles annuels

La Bpi a participé à la onzième édition du Mois du film documentaire sur le thème *Filmer l'invisible*, parcours en trente films dans le documentaire contemporain et réflexion sur la nature de ce cinéma. Cette réflexion parcourait aussi les séances mensuelles du cycle *Regards critiques*, dont les projections-conférences étaient animées en 2010 par Bernard Eisenschitz (*Ceci n'est pas...un documentaire*) et Carole Desbarats (*Autre chose ? Le cinéma dit-il*

► Actualité de l'édition, du livre et des arts graphiques : le dessin, suite

Sur ce thème, une nouvelle édition des *Rencontres dessinées* a été organisée en partenariat avec le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême. Ont été invités dans ce cadre : les dessinateurs Bastian Vives, Nine Antico, Riad Sattouf. Dans la lignée des expositions consacrées au dessin de presse, l'exposition *Traits de justice, le dessin d'audience aujourd'hui*, qui n'avait pu trouver place au Centre Pompidou, a été présentée durant plus de trois mois au Parlement de Bretagne de Rennes où elle a recueilli un vif succès (13 500 visiteurs) avant d'entrer dans le catalogue des expositions itinérantes de la Bpi.

«*Autre chose*» ?). L'autre cycle mensuel, initié en 2009, *Relire avec..., écrivains à l'écran*, invite un écrivain ou une personnalité du monde de la culture à venir parler d'un écrivain. En 2010 Arlette Farge a parlé de Pascal Quignard, Éric Hazan de Balzac ou Alain Veinstein d'André du Bouchet. Ces cycles, conçus en collaboration avec le Centre Pompidou, ont réussi en deux saisons à fidéliser un public et sont disponibles sur le site web de la Bpi, dans ses archives sonores.

Le cinéma d'animation, également représenté dans les collections au titre des arts graphiques, quoique dans une moindre mesure, fait l'objet chaque année de plusieurs séances dans le cadre de *La Fête du cinéma d'animation*. En 2010, un hommage a été rendu au cinéaste et inventeur belge Raoul Servais, en sa présence, et une

⁹ Voir ci-après « La valorisation des collections »

¹⁰ Voir ci-après « Les salles de lecture réinvesties »

carte blanche a été donnée à la *Casa da animação* de Porto, important centre de ressources.

Le cycle Ciné 13-16 a débuté à l'automne 2010, renouvelant la formule de l'Écran des enfants. Ce cycle s'inscrit dans la constitution progressive d'une offre de la Bpi à destination des adolescents. Coordonné avec le Studio 13/16 du Centre Pompidou, aussi bien au niveau de la thématique urbaine « Macadam » ou des ateliers qui suivaient les séances, le cycle s'est largement appuyé pour ces premières séances sur des relations avec des organismes culturels ou de formation, institutionnels ou associatifs.

► Le festival Cinéma du réel

Il s'agissait de la deuxième année sous l'impulsion de la nouvelle direction artistique. Le travail pour rendre le festival plus convivial, à taille humaine, plus accessible à de nouveaux publics, tout en lui conservant la dimension internationale et sa richesse de programmation, est destiné à porter des fruits durablement. Au total, plus de 180 films ont été présentés, toutes sections et durées confondues. Comme en 2009, une carte géographique de la programmation a été réalisée, cette année confiée à une artiste d'origine polonaise, Eliza Smierzchalska, dont l'univers graphique est proche de la *Carte du tendre*.

→ Fréquentation et organisation

L'augmentation de 33% de la fréquentation enregistrée en 2009 s'est confirmée et stabilisée en 2010, signe que l'évolution du festival et l'ouverture vers de nouveaux publics ont été reconnus et bien reçus. Pour éviter les files d'attente que le festival avait connues en 2009, une troisième diffusion de tous les films en compétition et en panorama français ainsi qu'un aménagement de la grille ont été organisés. De nouveaux services ont été offerts aux

professionnels. Grâce à la collaboration poursuivie avec ACRIF et CIP, avec le soutien de la Ville de Paris et de la Région Ile-de-France, près de 300 scolaires ont assisté à au moins une séance.

→ Compétition Premiers Films et Masterclass

Le festival a mis en avant le travail de jeunes cinéastes émergents en lançant une nouvelle section compétitive internationale dédiée aux premières œuvres et dotée d'un prix conséquent financé par Marceline Loridan-Ivens, la Fondation Européenne Joris Ivens et l'Association des Amis du Cinéma du Réel. D'autre part, le festival a fortement renforcé les ateliers de cinéastes en organisant quatre *masterclass* dédiées à des artistes importants. Deux dédicaces complètent les *masterclass* en proposant des parcours dans l'œuvre de deux de ces cinéastes.

→ Un festival dans le web

En plus du site internet, très apprécié pour les bandes annonces des films en compétition, a été proposé pour la première fois un blog du festival <http://blog.cinemadureel.org/>, présentant des articles, notamment écrits par des étudiants de la Femis, les vidéos des débats et des interviews réalisées par les étudiants en master documentaire d'Aix-en-Provence et les photos du jour. Le blog a été suivi par 2600 visiteurs uniques.

Le partenariat avec UniversCiné a pu se développer avec une nouvelle plate forme VoD et l'allongement de la période de disponibilité des films de 10 jours à 1 mois, permettant l'accès aux films du festival à un public non parisien tout en participant du développement général de la consommation légale d'œuvres audiovisuelles en ligne.



Partenariats

Cinéma du réel a pu compter en 2010 sur le soutien fidèle de ses partenaires historiques : le Ministère de la Culture et de la communication, le CNC, L'Acisé, la Région Ile-de-France, la Mairie de Paris, la Procirep et la Scam ainsi que sur les nouveaux apports de la Sacem pour la programmation autour de la musique, de Marceline Loricand Ivens et de la Fondation Européenne Joris Ivens pour la dotation du prix Ivens. Le festival continue aussi à prospecter et sceller des nouveaux partenariats média, de collaboration ou d'échange. La valorisation de ces apports progresse depuis 4 ans, devenant une ressource essentielle du développement de la manifestation.

La valorisation des contenus

► L'activité éditoriale

L'activité d'édition a mis l'accent sur les publications en ligne, tout en se situant dans la continuité de l'activité. Les manifestations culturelles ont fourni la majeure partie de la matière à éditer :

- *D'encre et d'exil 9. Insulaires. 9^e rencontres internationales des écritures de l'exil*

- *Reproduire le genre* : dirigé par É. Fassin et E. Dorlin. Après *Genres & Sexualités* (2009), ce volume publie les actes de trois colloques organisés à la Bpi.

- *Entretien François Cheng / Florence Noiville* dans le cadre du cycle *Écrire, écrire, pourquoi ?* : livret inséré dans le magazine *De ligne en ligne*

- *Entretiens du cycle de rencontres Écrire, écrire, pourquoi ?*

Philippe Sollers, Olivier Rolin, Linda Lê, Yannick Haenel, Emmanuel Carrère, Marie Darrieussecq, Claudio Magris, Catherine Cusset, Sylvie Germain, Amélie Nothomb

- *Identification et surveillance des individus. Quels enjeux pour nos démocraties ?*

- *Cultural Studies. Genèse, objets, traductions*

Les éditions de la Bpi diffusent également l'activité de l'établissement en direction des professionnels de la culture :

- *Les 11-18 ans et les bibliothèques municipales* : à l'heure d'Internet, y a-t-il encore une place pour la bibliothèque municipale dans l'univers des adolescents ?



Les ouvrages sont consultables ou téléchargeables sur le site :

www.editionsdelabibliotheque.fr
(et lien à partir de www.bpi.fr).

De nouveaux partenariats ont été pris ou mis en valeur sur www.bpi.fr/découvrir la Bpi/publications : avec des libraires-relais (rubrique « librairies amies » : photos, interviews), avec des éditeurs (ceux des écrivains publiés : liens vers leurs sites, promotion des derniers ouvrages parus, etc.).

► La Valorisation des collections

La mise en valeur des contenus documentaires et la médiation autour de ces contenus est un enjeu fort du projet d'établissement présenté en décembre 2010 au Ministère de la Culture.

Plusieurs dispositifs ont été poursuivis en 2010 : les présentations en « Galerie Rambuteau » (espace spécifique proche de l'accueil général), avec l'accrochage habituel des albums de la sélection du festival international de la BD d'Angoulême et une exposition-parcours de réflexion intitulée « Lectures électroniques : de l'internet à l'e-book ».

Tout au long de l'année, dans les salles de lecture de la Bpi, près de 60 présentations d'ouvrages sur divers thèmes d'actualité se sont succédées, relayées par des focus sur le site web de la Bpi. : Sarkis, Arman, Lucian Freud, Mondrian, Turner Régis

Jauffret, Annie Ernaux, Sylvie Germain, Yves Saint Laurent, la rentrée littéraire, la réforme des retraites, les droits des étrangers, la crise financière, l'Afrique du Sud, etc.

Régulièrement des segments de collections (les dictionnaires d'histoire, le paramédical, les psychothérapies...) ont été mis à l'honneur ; l'espace Musique a continué les mises en valeur de l'écoute musicale sur les bornes (Lift) en lien avec les autres supports (périodiques, partitions), et participé à l'opération « Bac » en signalant les ressources utilisables pour le Bac Musique.



Archipel : progresser vers l'inconnu

La manifestation Archipel a proposé une exposition, une dizaine de bornes d'écoute dans les 3 niveaux de la Bpi, des animations (conférence pédagogique, ateliers, journée professionnelle, débat-concert ...) et une valorisation transversale des collections de tous types sur les musiques expérimentales, de septembre à novembre. Les bornes permettaient à la fois une écoute suivie mais également une écoute plus butineuse, fractionnée. *Archipel* a été conçue et réalisée par la Médiathèque de la communauté française de Belgique avec laquelle la Bpi a organisé l'exposition

Cette collaboration avec la Médiathèque de Belgique se poursuivra en l'élargissant à d'autres partenaires : Ircam, Cité de la musique, Quartz, Gaîté lyrique, les Instants chavirés...et les domaines connexes de la création sonore, littéraire, plastique et cinématographique...

Le système de recherche fédérée (phase 2) : de la valorisation à l'interaction

Il s'agit d'un des projets majeurs du Schéma directeur des systèmes d'information (2007-2011). Cette solution de recherche fédérée permettra une utilisation optimale des ressources documentaires, en particulier numériques, par les usagers. Elle intégrera une interface de recherche totalement renouvelée, mieux intégrée dans le web et dotée de fonctionnalités sociales, ainsi qu'un méta-moteur doté de fonctions de recherche et

d'indexation. Pour l'ensemble de ce projet, la Bpi a fait le choix de logiciels libres et a confié une prestation de développement à la société Atos Origin.

Une première prestation a abouti à la livraison en 2009 d'un prototype comprenant l'ossature du système : interrogation des bases internes de la Bpi et connecteurs standard pour interroger les bases de données externes, interface d'administration, etc.

→ *La prestation de développement complémentaire*

Il était apparu rapidement au cours des premiers mois de développement que l'interface native du logiciel ne permettrait pas d'intégrer l'ensemble des fonctionnalités souhaitées par la Bpi, et que les délais requis pour l'exploitation du catalogue ne permettrait pas d'inclure dans cette phase de développement le catalogue en même temps que les fonctionnalités sociales. Il avait alors été décidé de privilégier le catalogue, et de demander ultérieurement à Atos Origin une prestation complémentaire.

Cette seconde prestation a couru pendant toute l'année 2010, sur la base d'un cahier des charges comprenant les fonctionnalités suivantes :

- intégration de l'interface publique dans un outil de gestion de contenu, ou CMS (Plone), qui offrira des possibilités de valorisation des ressources
- intégration des fonctionnalités sociales : constitution de listes par les usagers, partage de ces listes, tags, commentaires ;
- amélioration des fonctionnalités de recherche : amélioration du format de données, affinage de l'autocomplétion, gestion de la synonymie, etc.

→ *Recrutement d'un développeur*

Comme en 2009, cette prestation a été accompagnée par les équipes de la bibliothèque : spécifications détaillées en amont des développements, et tests et vérifications en aval. Mais cet accompagnement fonctionnel a été doublé en 2010 par un accompagnement technique : un développeur a été recruté par la Bpi et intégré à l'équipe de développement du prestataire ; outre l'accroissement de la force de travail en développement, cela permet à la Bpi de se doter en interne de l'ensemble des compétences nécessaires à la maîtrise du système.

→ *Ergonomie et graphisme*

L'intégration du système de recherche dans un CMS a été l'occasion d'approfondir la réflexion sur l'interface publique. Cette réflexion avait notamment pris la forme en 2009 d'une étude d'ergonomie conduite sur le prototype ; même si l'interface n'était pas encore aboutie, il s'agissait de vérifier que la façon de structurer l'information était bien comprise par les usagers, et de pouvoir apporter des corrections ou des améliorations le cas échéant ; de placer en somme les usagers au coeur de la conception de l'outil. Une phase de tests utilisateurs avait abouti à la livraison de préconisations. Après cette première phase a débuté la seconde : les préconisations ont donné lieu à de nouvelles maquettes de l'interface, qui ont été présentées à des focus groups en février 2010. Enfin, dans l'été, la conception graphique de l'interface a fait l'objet d'une prestation confiée à un professionnel.

→ *Enjeux 2011*

A la fin de l'année 2010, à la suite de plusieurs livraisons, le système de recherche est presque finalisé ; au-delà des quelques fonctionnalités qu'il reste à implémenter, les questions qui se posent en 2011 concernent le déploiement de ce système. L'enjeu est technique, puisque ce projet croise le projet de virtualisation des postes de travail dans les espaces publics ; mais il est aussi et surtout fonctionnel : le système de recherche a pour but d'offrir aux professionnels ainsi qu'aux usagers des possibilités d'intervention et d'interactions dans la recherche documentaire ; il faut maintenant faire en sorte que chacun s'en saisisse.

De ligne en ligne, le nouveau magazine de la Bpi

En 2010 a été lancé *De ligne en ligne*, le nouveau magazine de la Bpi., qui succédait au *Bulletin Bpi* (publié depuis 2001). A la suite d'une enquête de lectorat, l'objectif était de répondre aux demandes du public (lecteurs ou non du *Bulletin Bpi*, usagers ou non de la bibliothèque).

La visée majeure du nouveau magazine était de passer d'une publication institutionnelle à un magazine répondant aux codes journalistiques, d'une part, d'autre part d'atteindre le grand public, en s'efforçant d'être moins élitiste dans l'écriture et dans la présentation. Un travail important a été fait sur le graphisme, et parallèlement, l'équipe de rédaction interne s'est étoffée et formée à l'écriture journalistique. Le rubriquage a été restructuré, le grammage allégé, le format rendu plus maniable. Une charte rédactionnelle a été élaborée et la nouvelle publication a

été présentée aux agents de la Bpi – tous rédacteurs potentiels. Parallèlement, sur le site internet de la Bpi, le magazine a été mis en exergue en page d'accueil et, surtout, rendu accessible sous format PDF feuilletable avec moteur de recherche en texte intégral.

Le premier numéro est paru en janvier 2010 (tirage : 10 000 exemplaires). Le nombre d'abonnements (imprimé gratuit, et en ligne sur le site) s'est sensiblement accru avec la nouvelle formule, le mouvement de nouvelles demandes étant soutenu jusqu'à la fin de l'année. Le nombre d'abonnés (professionnels ou amateurs privés) s'est accru de 15% et représente près de 50% de la diffusion ; l'autre moitié des exemplaires est en distribution dans les espaces de la bibliothèque, et quelques centaines sont envoyés dans les bibliothèques parisiennes et à d'autres institutions culturelles.

Les salles de lecture réinvesties par l'action culturelle

Depuis sa réouverture en 2000, la Bpi ne dispose plus d'espaces dédiés aux manifestations culturelles dans ses espaces propres. La présentation de plusieurs manifestations dans les espaces de lecture constitue donc une démarche volontariste, appelée à se développer, destinée à rapprocher l'action culturelle de l'ensemble des publics qui la fréquentent.

■ **Slam, de bouche à oreille**, a présenté scènes ouvertes, ateliers et performances dès le mois de juin. Ces manifestations reçoivent un succès incitant à développer des interventions relativement légères, percutantes, dans la bibliothèque, à condition toutefois que la participation du public reste toujours volontaire

■ l'exposition sonore **Archipel** (voir plus haut)

■ la **Nuit blanche** : le 2 octobre, des performances ont été présentées au sein des espaces de lecture ; **Rayon 3**, performance-vidéo autour de la lecture, du langage et de la mémoire par Magali Desbazeille, avec Siegfried Canto ; **Pendulum Music**, de Steve Reich interprété par Didier Aschour de l'Ensemble Dedalus et l'**Ursonate**, de Kurt Schwitters interprétée par Vincent Bouchot ; un *mix* de DJ Binin et un *live* de Scan X, inspirés des musiques d'**Archipel**, ont permis à une foule de jeunes de terminer la soirée en *dance-floor* au milieu des livres.

Sont également à souligner les expositions-présentations sur le Festival d'Angoulême, les livres numériques, Raymond Queneau, les dix ans de manifestations « *D'encre et d'exil* », ainsi que les échos donnés aux expositions du Centre Pompidou.

Ce lien entre manifestations culturelles et offre de collections s'affirme également de manière organique depuis 2006 par la dif-

fusion audio ou vidéo des manifestations sur le site web de la Bpi après leur intégration dans la Bibliothèque numérique.

La médiation numérique

La Bpi a entamé en 2010 une réflexion sur son (ou plutôt ses) identité(s) numérique(s) :

- identité institutionnelle,
- identité professionnelle,
- identité Bibliosésame,
- identités thématiques.

Elle a réfléchi aussi au renforcement de la présence sur Internet de la Bpi via les réseaux sociaux. Après un état des lieux de tous les dispositifs de médiation en œuvre à la Bpi, un premier constat a été la nécessité d'une coordination. Ce travail a

débouché sur l'élaboration d'identités numériques coordonnées devant faciliter la médiation de contenus à travers différents dispositifs.

L'élaboration d'identités numériques vise à renforcer la présence numérique de la Bpi en phase avec les codes et les usages d'Internet, au-delà du site institutionnel avec lequel il s'agit de s'articuler. L'enjeu est d'organiser une dissémination volontaire de contenus, de rendre lisible et d'amplifier l'écho des recommandations et des conseils des bibliothécaires de la Bpi.

Trois identités numériques ont été définies :

→ **Identité institutionnelle** : celle de l'institution sur le web. Elle s'adresse d'abord aux usagers du lieu, elle est majoritaire aujourd'hui et porte l'image de l'institution, elle est conçue comme un regroupement de ce qui est publié par l'institution sur le web. Une harmonisation des outils et des procédures d'alimentation est entamée.

→ **Identité professionnelle** : il s'agit de s'adresser aux professionnels de l'information, de la documentation et des bibliothèques en cohérence avec les missions de coopération propre à la Bpi. Un cadre est défini pour s'adresser à cette « communauté d'intérêt » via des médias sociaux.

→ **Identité BiblioSésame** : le service de référence en ligne coordonné par la Bpi est un élément essentiel de sa stratégie de service à distance. La Bpi a entamé un nouveau positionnement « dans les flux » pour cet outil en développant le service directement là où sont massivement les internautes aujourd'hui, sur Facebook.

Cette large diffusion d'informations à valeur ajoutée est une condition nécessaire pour susciter des interactions avec des internautes et pouvoir évoquer la question de "communautés d'utilisateurs" dans un

second temps. Les bases d'un travail avec le « community manager » du Centre Pompidou ont été posées. Ce travail trouvera son développement et sa visibilité en 2011.

4 LA BPI OPÉRATEUR NATIONAL ET ACTEUR INTERNATIONAL

En 2009, coopération nationale et relations internationales ont été regroupées dans le même service (Coopération - Relations internationales). La synergie entre les deux volets a donc commencé à faire sentir ses effets en 2010 (notamment avec la thématique de la cohésion sociale). Compte tenu des

mutations des bibliothèques et des préoccupations interprofessionnelles, la coopération nationale a fait l'objet d'une attention particulière, notamment la réflexion sur l'évolution du consortium pour l'acquisition des ressources en ligne (CAREL).

La coopération nationale

► Des films à télécharger dans les bibliothèques

Le catalogue national des films documentaires pour les bibliothèques publiques (Catnat) diffuse un fonds de 1400 films, pour la plupart inédits, aux bibliothèques rattachées au réseau de la Bpi. Les nouveaux titres acquis par la Bpi représentent une sélection parmi les films proposés par une commission nationale de vidéothécaires animée par l'association Images en bibliothèques. Les films français sélectionnés par la commission font de plus en plus souvent l'objet d'une édition DVD. La Bpi retient désormais en priorité pour le Catalogue national les films inédits et les films étrangers sous-titrés en français, notamment les films sélectionnés et sous-titrés par le festival Cinéma du réel.

Ces films sont disponibles pour le prêt et la consultation individuelle et collective sur support optique (DVD) ou magnétiques (Beta, VHS), mais aussi, pour plus de la moitié d'entre eux, sur fichiers numériques Mpeg-4 WM9.

En 2010, la Bpi a franchi une nouvelle étape dans la recherche de la convergence numérique en proposant ses nouveautés en téléchargement définitif aux bibliothèques désireuses d'ouvrir ou d'alimenter un service de consultation sur place. Avec un objectif : que tout se

passe dorénavant devant l'écran, du choix assisté des films (extraits, analyses détaillées) au téléchargement du fichier vidéo et de la notice bibliographique Unimarc à partir du site internet de la Bpi. La transaction s'effectue selon un modèle popularisé par les sites de commerce en ligne, le modèle du panier, qui permet, « en un clic » selon la formule consacrée, de charger les données sur un serveur local. Pour que le service soit immédiatement opérationnel, la Bpi propose, en amont de la mise en place, une période de tests validés par un informaticien chargé spécifiquement de ce dossier.

Ces actions ont permis de tisser des liens avec des établissements en pointe disposant d'équipements performants et de personnels familiers avec l'univers du numérique. Elles ont relancé le dispositif de la consultation sur place qui pâtissait d'une obsolescence des modes de diffusion analogiques et de la rigidité de ces systèmes.

Toutefois, un autre défi sans doute plus ambitieux attend la Bpi : après les bibliothèques les mieux dotées, elle devra concentrer ses efforts sur les microstructures qui, à l'autre extrémité du spectre, ne disposent que d'un ou deux écrans reliés à l'Adsl. Dans cette perspec-

tive, un service de téléchargement en continu (*streaming*) est en cours de développement.

Ainsi, les films de la Bpi viendront enrichir les offres de cinéma documentaire à la demande de l'ensemble des bibliothèques, petites et grandes.

► La diffusion du catalogue, le réseau des bibliothèques

■ 146 titres ont été proposés en 2010 (179 en 2009) : des nouveaux titres (83) et des titres proposés pour la première fois en DVD aux bibliothèques (63). Le volume global des commandes de bibliothèques sur DVD a été de 6671 exemplaires (8781 en 2009) DVD, ce qui représente une baisse de 24% par rapport à 2009 où le volume des commandes avait considérablement augmenté (+25%). Ce décrochage est dû notamment à la diminution du nombre de titres proposés, ainsi qu'à la possibilité offerte aux bibliothèques de disposer des fichiers numériques.

■ 180 bibliothèques (194 en 2009) ont commandé de 1 à 287 DVD, ce qui représente une moyenne de 37 DVD par bibliothèque (46 en 2009)

■ 32 bibliothèques ou groupements de bibliothèques sont entrés dans le réseau de la Bpi en 2010, dont 7 médiathèques intercommunales ou d'agglomération et une BU, ce qui porte à 627 bibliothèques le nombre d'établissements autorisés à commander des DVD dans le Catalogue national : 521 BM, 71 BDP et 20 BU et 15 bibliothèques publiques ayant un autre statut. Ces chiffres figuraient dans les objectifs du contrat de performance 2006-2009.

Evolution du réseau de diffusion depuis 2008

	2008	2009	2010
Bibliothèques municipales	452	494	521
Bibliothèques départementales de prêt	67	69	71
Bibliothèques (BU et autre statut)	35	36	35
TOTAL	554	599	627

Depuis le rattachement du Catalogue national à la Bpi en 2005, le réseau de diffusion a augmenté de plus de 35%.



Le wiki BiblioVoD

La Bpi a mis en œuvre depuis 2008 un wiki, BiblioVoD, destiné à une mise en valeur de la VoD en bibliothèques et une évaluation collaborative des sites de VoD. Il est nécessaire de mettre en œuvre un outil plus stable et plus convivial (en français) si l'on veut réaliser avec les bibliothèques partenaires cette évaluation partagée des sites de VOD. En 2010, il n'a pas été possible de mettre en œuvre cette évolution mais un changement d'outil est à prévoir.

► Le développement des ressources numériques : CAREL¹¹

Une enquête sur l'acquisition de ressources électroniques dans le cadre de CAREL a été adressée au printemps 2010 à 218 bibliothèques: elle a fait l'objet de 76 réponses, sachant que le Service Livre et Lecture (Ministère de la Culture et de la Communication) recense 196 bibliothèques déclarant des abonnements en ligne.

Ces résultats, même partiels, permettent de souligner plusieurs points :

- **le montant global des acquisitions de ressources numériques** (via CAREL) reste faible : 821 327 €, ce qui est une part très faible (4%) des budgets d'acquisition (donnée SLL : 1 056 850 € consacrés aux abonnements en ligne + 160 000 € pour des documents numériques) ;
- **10 ressources** – sur les 52 recensées dans CAREL – représentent 41% des abonnements et 78% des dépenses, et la part d'Electre est importante (36% des dépenses) ;
- **la presse** est le secteur le plus représenté (148 bibliothèques abonnées à 9 ressources différentes). Viennent ensuite les dictionnaires (98 bibliothèques), la jeunesse (79 bibliothèques), les bases livres, son, VOD (57 bibliothèques), l'autoformation (51 bibliothèques) ;
- **pour les éditeurs**, le marché des bibliothèques publiques reste très restreint. Les ressources connaissent peu de développements au niveau des contenus et de l'ergonomie tandis que les prix restent assez stables ;
- **pour les bibliothèques**, la situation est complexe: elles sont confrontées à une faible utilisation par leur public ainsi qu'à des budgets d'acquisition toujours plus serrés.

Les ressources numériques payantes cherchent encore leur public, sont sous-utilisées et peinent à rencontrer les besoins des usagers des bibliothèques municipales. Une autre difficulté souvent soulignée est le manque de connaissance des ressources numériques, et peut-être plus généralement d'une « culture du numérique » chez beaucoup de bibliothécaires : le besoin de formation est criant.

Ces constats peuvent paraître décourageants, et le risque est effectivement une certaine démobilitation des bibliothécaires. La Bpi, qui propose sur place à ses usagers une offre large en ressources numériques, a donc conduit une réflexion sur l'évolution possible de CAREL, avec la conviction que les bibliothèques doivent être plus offensives sur ce secteur. La Bpi souhaite positionner CAREL comme un véritable outil de négociation avec les fournisseurs :

- en mettant en place un réseau de contributeurs /évaluateurs représentatif des bibliothèques territoriales de lecture publique : réseau et site collaboratif, fiches techniques d'évaluation, forum avec retour d'expériences ;
- en revoyant régulièrement les éditeurs (notamment lors des mises à jour des conditions commerciales) pour une négociation portant sur les tarifs mais aussi les contenus ;
- en précisant les modalités d'appartenance au CAREL, pour mobiliser les bibliothèques, auxquelles seraient proposées des démonstrations par les éditeurs (à Paris et en région), des formations ou des ateliers sur l'accompagnement et la valorisation des ressources numériques.

¹¹ Consortium pour l'acquisition des ressources électroniques en ligne.

Des collaborations plus actives avec les grandes bibliothèques régionales et les bibliothèques départementales de prêt (BDP) sont à mettre en place ; des contacts ont également été pris avec le consortium Couperin pour envisager la coopération entre les 2 consortiums. Un dialogue s'est également engagé avec le Service du Livre et de la Lecture (MCC).

Les personnes en charge de CAREL à la Bpi ont participé aux journées d'étude de l'association des directeurs de BDP (ADBDP) et à différentes journées professionnelles organisées soit par la Bpi, soit par d'autres structures (FILL, AIBD, ABF...) ; enfin la Bpi, au sein de laquelle sont concernés par l'activité de CAREL tous les services acquérant des ressources numériques, intervient également dans des journées de formation à la demande des centres régionaux de formation (CNFPT ou CRFCB), des associations professionnelles, des structures régionales du livre.

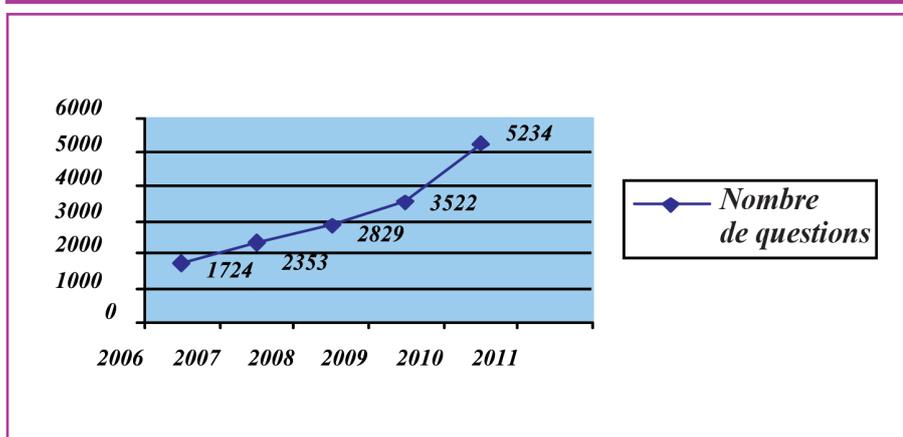
► Un réseau en expansion : Bibliosésame

L'année a été plutôt positive pour Biblio Sésame qui a continué son développement : nouvelles entrées dans le réseau, campagne de communication autour du nouveau site web entraînant une augmentation du nombre de questions traitées, nouveaux outils de gestion interne.

L'intérêt des bibliothèques pour Biblio Sésame ne faiblit pas : 3 nouvelles bibliothèques sont entrées dans le réseau en 2010 (Martigues, Institut du Monde Arabe, Caen) et la section a régulièrement accueilli des stagiaires. Le réseau compte désormais 19 bibliothèques.

L'augmentation du nombre de questions traitées est nette : 5234 questions en 2010 contre 3522 en 2009, soit 48% d'augmentation. Mais cette hausse est irrégulièrement répartie dans le temps : ainsi, un tiers des questions est arrivé en mars. D'autre part, toutes les bibliothèques n'ont pas autant profité de cette augmentation générale : c'est la Bpi qui a vu le plus son activité augmenter. L'Institut du Monde Arabe fait également un très bon démarrage, en revanche plusieurs autres bibliothèques voient leur activité stagner ou diminuer. 34% des questions arrivent désormais depuis le site commun bibliosesame.org. La fréquentation du site a souffert de problèmes techniques : aucune mise à jour du contenu n'a été possible depuis octobre 2009 (il est par exemple impossible de voir les questions archivées depuis cette date, ou d'intégrer les nouvelles bibliothèques du réseau).

NOMBRE DE QUESTIONS TRAITÉES PAR LE RÉSEAU



La communication a été une priorité en 2010, en profitant du lancement du nouveau site internet www.bibliosesame.org. Le partenariat avec le quotidien Metro et les articles dans la presse quotidienne régionale ont eu peu d'effets, en revanche BiblioSésame a connu un court mais très massif afflux de questions suite à un reportage dans l'émission TéléMatin sur France 2 en mars : 1808 questions en un mois contre 322 en mars 2009. La plupart des utilisateurs indiquaient avoir appris l'existence de ce service grâce à l'émission. Des affiches, marque-pages et flyers ont été diffusés avec la collaboration de deux dessinateurs (Pessin et Martin Vidberg). Le réseau a défini à la fin de l'année une nouvelle stratégie de communication. Il sera désormais proposé largement aux bibliothèques deux modalités de participation : adhésion au réseau, ou simple partenariat de mise en avant du service auprès de leur public, sans participation directe à l'activité de réponse à distance. En outre, les défauts de réalisation du site internet devraient être corrigés avec la nouvelle version 2011.

La croissance du réseau et le nouveau circuit de distribution des questions (les questions envoyées sur www.bibliosesame.org sont reçues par la Bpi qui les répartit entre tous) ont montré la nécessité de se doter de meilleurs outils de gestion et de règles de fonctionnements écrites connues de tous. Un *Mémento du bibliothécaire répondant aux questions* a donc été rédigé, après un important travail d'analyse des questions/réponses. Il recense toutes les règles et recommandations pour répondre. L'enjeu est de gagner en efficacité, en rapidité et en qualité de service. Le rôle d'administrateur du réseau de la Bpi a pris de l'ampleur au quotidien (distribution des questions et suivi des délais).

► La mutualisation des compétences pour l'accessibilité : le réseau Alphabib

Dans le cadre de l'action territoriale, la Bpi coopère activement avec de nombreux établissements de lecture publique pour nourrir la réflexion et développer des outils dans ce domaine. Elle a créé à cette fin le réseau Alphabib (Améliorer l'accueil des personnes handicapées en bibliothèque) : réunion annuelle de partage et de bilan, outil collaboratif, formations assurées par la Bpi rassemblent près de 25 membres de ce réseau dynamique.

La journée d'étude intitulée « Bibliothèques et accessibilité numérique » organisée conjointement par la Bpi et la Bibliothèque de Rennes Métropole, en partenariat avec le Ministère de la culture et de la communication (MCC) et la Commission Handicap de l'Association des Bibliothécaires de France, a réuni 130 professionnels issus essentiellement du monde des bibliothèques.

► D'autres activités de coopération

- Participation en tant que membre au comité de pilotage du nouveau guide du Ministère sur l'accessibilité des bibliothèques.
- Participation au comité de pilotage de la Réunion des établissements culturels pour l'accessibilité (RECA).
- Participation aux groupes de travail « Promotion - communication de l'offre en direction des personnes handicapées et de leurs relais » et « Nouvelles technologies » dans le cadre de la commission Culture handicap du Ministère.

La Mission Lecture et handicap entretient également des relations régulières avec le Service du livre et de la lecture du MCC, les bibliothèques de lecture publique françaises, les associations spécialisées et la mission handicap de la BnF.

Les domaines de la coopération internationale

La Bpi a pour mission de promouvoir et de transmettre ses compétences et ses ressources, ainsi que celles des bibliothèques publiques françaises, auprès d'institutions étrangères. Elle fait bénéficier les professionnels français des expériences étrangères grâce aux voyages d'étude et/ou aux rencontres internationales. Le service Coopération-Relations internationales organise des visites détaillées de la Bpi, accueille des stagiaires étrangers dans des formations individuelles ou collectives, met en œuvre des accords de partenariats avec de grandes bibliothèques étrangères (5 conventions en cours), assure des missions d'expertise en collaboration avec des bibliothécaires territoriaux, visant ainsi à constituer des réseaux d'échanges pérennes. La Bpi participe également aux travaux de différentes sections de l'IFLA et participe à son congrès annuel.

▀ Visiteurs et stagiaires individuels

14 visites ont eu lieu, pour 75 visiteurs étrangers, bibliothécaires ou étudiants, qui ont bénéficié d'une présentation détaillée de la Bpi.

27 stagiaires étrangers ont reçu une formation à la Bpi cette année (593 journées-stagiaires).

La Bpi participe activement au programme « Profession culture » (stages de longue durée, d'une période de 6 semaines à 2 mois), mis en place par la Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI du ministère de la culture et de la communication), en partenariat avec d'autres établissements publics : en 2010, 3 stagiaires venant d'Italie (Albino), du Venezuela (Maracaibo) et du Sénégal (Dakar) ont été accueillis ; des stages ont été organisés dans des bibliothèques territoriales pour 3 stagiaires du Burkina Faso

(Ouagadougou), d'Italie (Verbania) et de Russie (St-Pétersbourg), au sein des réseaux des bibliothèques municipales de Grenoble, des médiathèques de Saint-Quentin en Yvelines et des médiathèques du Val d'Europe.

Se sont ajoutés à ces programmes spécifiques, d'autres types d'accueil et de formation :

- 3 professionnels de la Culture, dans le cadre du programme « Courants du monde – Séjours Culture »,
- 2 stagiaires en échange professionnel sur le thème des « Services au public » dans le cadre de la convention avec la Bibliotheca Alexandrina et avec la Bibliothèque nationale de France,
- 2 stagiaires en échange professionnel dans le cadre des conventions avec des établissements étrangers avec la Bibliothèque d'État de Littérature Étrangère, Moscou (Russie),
- 2 stagiaires étudiants en bibliothéconomie, d'Espagne (Barcelone) et du Portugal (Madère).

▀ Stages collectifs

12 stagiaires ont participé à la formation collective organisée par la Maison des Cultures du Monde (MCM), dans le cadre du programme « Courants du monde – Stage », sous la responsabilité pédagogique de la Bibliothèque nationale de France (BnF) et de la Bpi. L'enjeu bibliothéconomique portait sur les « Ressources audiovisuelles en bibliothèque ». Ce programme s'est déroulé sous forme d'exposés méthodologiques, de visites d'ateliers et de bibliothèques de lecture publique sur différents sites, du 18 novembre au 1^{er} décembre.

Récapitulatif des accueils de professionnels étrangers

Programme	nombre de professionnels accueillis	nombre de jours stagiaires
« Profession culture » Bpi	3	168
« Profession culture » territorial	3	133
Stages individuels	2	112
Echanges de professionnels dans le cadre des conventions	4	40
« Courants du Monde - Séjours culture »	3	8
« Courants du Monde - Stage » : Ressources audiovisuelles en bibliothèques	12	132
TOTAL	27 (dont 3 en « Profession culture » territorial)	593 (dont 133 en « Profession culture » territorial)

► Voyage d'étude

Comme chaque année, la Bpi a organisé un voyage d'étude à l'étranger. 7 bibliothécaires français d'établissements territoriaux ont pris part du 7 au 10 août à un voyage d'étude à Malmö (Suède), dans le cadre de la réunion satellite pré-IFLA sur le thème « Bâtir une communauté citoyenne forte: libérer le potentiel des bibliothèques pour enrichir les capacités, renforcer l'engagement et l'identité citoyens »¹². Le programme s'est construit autour de la participation à des conférences et de visites dans des bibliothèques suédoises ; la Bpi a fait une présentation du travail conduit en partenariat avec le BID (interassociation des bibliothèques allemandes) sur le rôle des bibliothèques dans la cohésion sociale¹³. Ce séminaire a permis de réactiver les contacts de la Bpi avec les bibliothèques scandinaves.

¹² "Building strong communities: unleashing the potentiel of libraries to build community capacity, engagement and identity".

¹³ Voir ci-après l'encadré.

¹⁴ "Building strong communities: unleashing the potentiel of libraries to build community capacity, engagement and identity".

► Associations internationales

→ International Federation of Library Associations (IFLA)

Le 76^e congrès de l'IFLA s'est tenu à Göteborg (Suède), du 10 au 15 août, sur le thème « Accès libre au savoir, promouvoir un progrès durable ». 5 bibliothécaires de la Bpi ont participé à ce congrès en assistant aux conférences et en présentant sur le stand les services et les missions de la Bpi dans le cadre de l'exposition professionnelle.

→ European bureau of Library, Information and Documentation associations (EBLIDA)

La Bpi a participé au conseil annuel d'EBLIDA et à la journée conjointe organisée avec l'association **National Authorities on Public Libraries in Europe (NAPLE)** sur le thème : « Abolir les barrières : le rôle des bibliothèques dans l'Europe en évolution ». La France est trop peu représentée dans ces deux associations et la présence de la Bpi assure une participation appréciée par nos collègues européens.

► **Coopération avec le Ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE)**

→ *La base bibliographique* *« Catalogue France contemporaine »*

Dans le cadre d'une convention, le Ministère des Affaires étrangères et européennes a confié à la Bpi et à la Bibliothèque francophone multimédia (Bfm) de Limoges la mission de mettre à la disposition du réseau des médiathèques-centres d'informations sur la France une base de données en ligne, le « Catalogue France contemporaine », permettant la constitution d'un fonds de documents disponibles en librairie sur la France contemporaine. La Bpi prend en charge les livres pour adultes, les bandes dessinées et les CD, la Bfm les livres jeunesse et les DVD. Finalisée fin 2009, cette base a été mise à jour par la Bpi en 2010, avec le soutien financier du MAEE : sup-

pression de 195 documents devenus indisponibles, ajout de 548 documents sur un total de 5785 livres, 485 CD et DVD.

→ *Formation à l'étranger*

La Bpi a assuré une formation d'une semaine, à la demande du Centre Culturel Français François Villon de Yaoundé (Cameroun), sur « l'accueil du public et la recherche documentaire sur la France sur Internet (12 stagiaires, bibliothécaires des centres culturels, des alliances françaises et de deux bibliothèques locales, soutenues par l'association « Bibliothèques sans frontières »).

Enfin, la Bpi est intervenue dans le **séminaire des directeurs de médiathèques des centres culturels français** (mars 2010) qui traitait de la médiation des ressources numériques.



Le rôle des bibliothèques dans la cohésion sociale

Ce thème a été un fil rouge dans l'activité internationale de la Bpi en 2010. Une synthèse du workshop franco-allemand et du voyage d'études en Allemagne effectués en 2009 sur ce thème a été réalisée et présentée au Conseil d'administration de la Bpi. Trois secteurs clés dans l'évolution « des bibliothèques au plus près des citoyens » y sont présentés : les services de recherche d'emploi et d'orientation professionnelle, les espaces pour la formation tout au long de la vie, les services aux communautés. Le voyage d'études 2010 s'est également organisé autour de cette question avec la participation au pré-séminaire de l'International Federation of Library Associations (IFLA) qui s'est tenu à Malmö en août 2010 sur le thème « Bâtir une communauté citoyenne forte: libérer le potentiel des bibliothèques pour enrichir les capacités, renforcer l'engagement et l'identité citoyens »¹⁴. Grâce au financement de la Bpi, des bibliothécaires de la Bibliothèque départementale du Val d'Oise, de l'association « Cibles 95 » (regroupant les bibliothèques municipales de ce département), ainsi que des bibliothèques municipales de Grenoble et de Brest ont participé avec trois agents de la Bpi à ce séminaire, où la responsable du service Coopération – Relations internationales a fait une présentation du travail franco-allemand conduit en partenariat avec le BID (interassociation des bibliothèques allemandes). Enfin, le service a également conduit un groupe de travail interne à la Bpi sur les actions de l'établissement en matière de cohésion sociale, qui a abouti à des propositions de réaménagement ou d'évolution de l'offre de services aux usagers, de manière collective ou individuelle.

5 CONSOLIDATION DES FONCTIONS SUPPORTS ET DES COMPÉTENCES

Synergie et transversalité sont indispensables à une mise en œuvre efficace des missions multiples de l'établissement. Le travail des personnels étagé de 8h30 à 22h, la présence des équipes les sept jours de la semaine, la répartition des

services ou des tâches sur deux sites, la diversité des métiers et actions entreprises nécessitent une bonne communication interne, des outils communs évolutifs, une gestion et une politique de ressources humaines en appui des objectifs.

La communication interne, un chantier ouvert en 2010

La communication interne est un chantier avec de forts enjeux en terme managérial. C'est un vecteur important dans le domaine la mise en place de procédés et d'outils permettant de développer les pratiques collaboratives, d'améliorer les méthodes et l'organisation du travail, de faciliter la coordination des activités et des acteurs. Au service de la cohésion et de la cohérence, elle facilite l'adhésion et l'implication des agents au projet de l'établissement.

Une mission « Communication interne » rattachée au directeur a été créée en janvier 2010 et un conservateur nommé à ce poste. Cette mission, en charge de la diffusion des informations, de la mise en place d'outils favorisant le travail collaboratif et du management participatif, a procédé à l'état des lieux des moyens et des usages. Elle a pour cela rencontré individuellement tous les membres de la direction, tous les chefs de service, et, dans le cadre de réunions par services, l'ensemble des agents. Cette enquête a permis d'appréhender les attentes et les besoins du personnel, de conforter le projet d'un intranet souhaité par la direction et d'en préciser le périmètre. L'intranet a été envisagé comme un bureau virtuel devant regrouper l'ensemble des outils de travail et de communication (actualité événementielle de l'établissement, gestion du circuit des documents, messagerie et utilitaires, applications métiers, procédures

en ligne, espaces et outils collaboratifs, réseau social d'entreprise). L'étude des fonctionnalités et des spécificités a été réalisée par un groupe projet pour un appel d'offre en 2011.

Dès l'arrivée du nouveau directeur, l'usage de la messagerie professionnelle a été régulé et des listes de diffusion ont été créées (direction, communication interne, intersyndicale, syndicats). L'arborescence des dossiers partagés sur le serveur de l'établissement a été reconfigurée pour favoriser un classement thématique, contrairement au classement précédent par services émetteurs, afin d'encourager non seulement une nécessaire actualisation des contenus mais surtout une vision globale des missions et activités de la bibliothèque par les personnels.

Un nouvel outil, prémices d'un portail en interne et qui a reçu le nom d'Axone a été mis en place. Il est composé de plusieurs rubriques :

- l'« Édito » du Directeur,
- le « Dossier » où l'on fait le point sur l'avancée d'un projet, rend compte d'un voyage d'étude ...,
- « Regard » qui permet aux agents de donner un avis, commenter un événement, poser une problématique, dans les domaines des métiers du livre,
- « Actualités »,
- « Veille professionnelle »,

- « RH »,
- « Formation » donnent des informations administratives et professionnelles rapides et pratiques,
- trois encarts, « Chiffres clés », « Liens » qui renvoient à des fichiers ou applications métiers et « Documents Bpi » qui offre un accès aux dossiers partagés.

Cette solution transitoire permet à l'institution de faire connaître à ses services et à ses agents, d'une façon claire, les orientations et les décisions prises ou, inversement, permet à ceux-ci de faire partager leurs informations et leurs réflexions professionnelles.

Un nouveau cap dans le système documentaire : la virtualisation des postes de travail

En 2000, la Bpi a déployé de nombreux équipements informatiques à destination des usagers de la bibliothèque qu'il est nécessaire aujourd'hui de faire évoluer pour passer un nouveau cap technologique. Le principal enjeu consiste à offrir plus de flexibilité et de modularité à l'infrastructure technique, de manière à pouvoir être réactif pour la mise en place d'évènements spécifiques et offrir des services à façon pour les espaces de la bibliothèque, y compris à destination des bibliothécaires en leur déléguant partiellement la gestion des profils de poste. Un autre enjeu est de se désengager vis-à-vis des logiciels de gestion des contenus et infrastructures actuels qui ne répondent plus aujourd'hui aux attentes en matière d'évolutions technologiques. Il est enfin nécessaire de faciliter et rationaliser les opérations d'exploitation et de maintenance du parc informatique, de diminuer les coûts d'acquisition de ces matériels et leur consommation énergétique.

Le service Informatique et techniques multimédias (SITM) avait conduit en 2009 une étude comparative qui a permis de déterminer l'environnement d'architecture cible et le lancement et le financement en

2010 du projet de virtualisation des postes de travail. Il s'agit de l'ensemble des postes des espaces publics, sur la base d'une solution de type VDI (Virtual Desktop Infrastructure), avec une centralisation sur serveurs (dans un Data Center) des applications, systèmes d'exploitation et postes virtuels personnalisés, les postes physiques devenant de simples vecteurs d'affichage pour les utilisateurs.

L'opération de virtualisation s'effectue en parallèle d'une migration des applications de la bibliothèque (portail d'accès aux fonds documentaires et outils de gestion des infrastructures) et a pour objectif de mettre en œuvre un dispositif de services modernisés dans les espaces publics à partir du dernier trimestre de l'année 2011. Le projet de Système de recherche fédérée mené parallèlement en 2010 et bientôt achevé, qui consiste en la réécriture du portail permettant de rechercher et d'accéder aux différents contenus, sera articulé avec le projet de virtualisation grâce à la spécification des évolutions facilitant son adaptation à la nouvelle infrastructure technique.

Les ressources humaines

► Application de la RGPP à la Bibliothèque publique d'information

11 agents de la Bibliothèque publique d'information sont partis en retraite au cours de l'année 2010.

4 d'entre eux n'ont pas été remplacés.

► Reclassement des contractuels sur budget de l'établissement

Les agents non titulaires de la Bpi sont rémunérés depuis leur transfert sur budget de l'établissement en janvier 2001 selon les principes et grilles en vigueur au MCC appliquées stricto sensu par l'établissement.

Par circulaire du 23 juin 2009 (cf.pj), le MCC a lancé la rénovation de la gestion et de la rémunération de ses propres agents non titulaires et a demandé à cette occasion aux établissements publics non dotés de grilles propres, de converger progressivement, à périmètre budgétaire constant, vers ce nouveau dispositif.

C'est ainsi que la Bpi a décidé d'adopter intégralement ce cadre tel qu'il a été défini par le MCC :

- classement des agents dans les groupes d'emploi et de rémunération (selon la typologie des fonctions exercées)
- bornage indiciaire des groupes d'emploi
- règles de progression de la rémunération

Etant donné le faible nombre d'agents concernés, la BPI a souhaité effectuer cette opération en une seule tranche.

22 agents non titulaires ont été reclassés, au titre de l'année 2010 :

- 1 dans le groupe 5
- 5 dans le groupe 4
- 7 dans le groupe 3
- 6 dans le groupe 2
- 3 dans le groupe 1

► Vacataires

Depuis son ouverture, la bibliothèque a recours à des personnels temporaires à temps incomplet qui se relaient au cours de l'année pour renforcer les équipes de personnels permanents chargés du rangement des collections et de l'accueil du public.

Pour le rangement des collections ce sont 119 vacataires qui ont pris en charge cette activité durant 25 005 heures (contre 135 vacataires pour 27 802 heures en 2009 et 164 vacataires pour 33 362 heures en 2008).

Ils ont été encadrés par 12 vacataires responsables durant 2287 heures (contre 15 vacataires pour 2398 heures en 2009 et 10 vacataires pour 2378 heures en 2008).

Pour suppléer les personnels permanents de la filière des bibliothèques aux bureaux d'accueil et de renseignement du public 84 vacataires ont effectué 22857 heures (contre 88 vacataires pour 21973 heures en 2009 et 90 vacataires pour 22 496 heures en 2008).

Au total, les personnels permanents ont été renforcés par 30.24 ETP pour l'ensemble des activités liées à l'accueil des publics, soit une baisse de 12,20 %.

S'y ajoutent 1.34 ETP occupés par 9 personnes qui ont collaboré aux tâches bibliothéconomiques (langues dites rares et bulletinage) et 3.53 ETP représentant 21 personnes physiques qui se sont consacrées à des vacances administratives et techniques (visionnage de films, saisies de données administratives, remplacement de personnels titulaires absents).

► Les emplois aidés

En 2010, le nombre de personnes bénéficiaires de Contrats uniques d'insertion a été de 8, pour une moyenne de 4.91 ETP par mois au lieu de 4.55 ETP au titre de l'année 2009, la différence s'expliquant par les anciens contrats sur la base de 24 heures hebdomadaires ayant pu être transformés en contrats de 30 heures hebdomadaires.

► La formation

Rattaché au pôle Ressources et Moyens, le service formation assure 3 missions :

- **La formation professionnelle ou continue** de tous les agents de la Bpi quels que soient les statuts.
- **L'accueil des stagiaires français** qui, dans le cadre de leur cursus scolaire et universitaire ou de leur profession, doivent faire un stage dans un établissement.
- **L'entretien, la gestion et la communication** de la documentation professionnelle (livres, périodiques) pour les besoins de l'établissement.

Le programme de formation, élaboré à partir des demandes des agents et des services, guide la mise en œuvre des actions de formation tout au long de l'année. Compte tenu des besoins nouveaux qui se sont déclarés en 2010, le budget primitif a été augmenté de 12% principalement pour permettre aux agents d'assister aux nombreuses journées d'études en France et colloques étrangers. La variété des actions proposées réalisées le plus souvent sur place, permet de satisfaire un maximum d'agents de la Bpi car 91% des agents ont suivi une formation en 2010.

Parmi les rares et exceptionnelles formations longues, on notera en 2010 deux réussites :

- **un agent a obtenu le certificat du cycle national OPC** : " Direction de projet artistique et culturel et développement des territoires " organisé par l'Office national des politiques culturelles. Au cours de cette formation l'agent va sur le terrain à la rencontre de projets innovants, il lui est possible d'actualiser et d'approfondir ses connaissances, de se connecter avec d'autres responsables en France et en Europe.
- afin de rendre plus attractives les animations audiovisuelles qui accompagnent les espaces de valorisations ou les expositions de la Bpi, une formation technique et artistique de montage audiovisuel a été accordée ; l'agent a été diplômé à l'issue des trois cents heures de formation.

Par ailleurs, pour aider le personnel à maîtriser les méthodes et les moyens nécessaires au bon accueil des personnes handicapées physiques et fragiles psychologiquement, une quinzaine d'agents a suivi une formation qui a permis de sensibiliser à l'accueil des publics en situation de handicap, de faire mieux connaître ce public, de maîtriser le cadre législatif et d'obtenir des conseils pour faciliter l'accessibilité, la sécurité, le confort et la médiation humaine avec ces personnes.

Dans le cadre de sa seconde mission, le service formation est très sollicité par des demandes de stages divers. En 2010 la Bpi a organisé le stage de 44 personnes soit 1350 jours de formation qui représentent en moyenne 30 jours de présence par agent dans l'établissement. Ces stagiaires sont issus de DUT Métiers du livre, en formation initiale de l'ENSSIB, certains agents territoriaux en post-recrutement, des étudiants en sociologie ou du monde de l'édition, des écoles de communication.

Enfin, la bibliothèque professionnelle composée de 500 titres environ s'est accrue de 68 titres en 2010.

LE SIRH : LE DOSSIER DE L'AGENT AU CENTRE DU SYSTÈME

En 2005, il a été décidé de doter l'établissement d'un système informatisé de gestion des ressources humaines afin :

- > de faciliter les activités des personnels des services de gestion des ressources humaines
- > de disposer d'outils de traitement pour les différentes données que chacun est amené à gérer
- > assurer les payes des agents contractuels de l'établissement
- > d'exploiter les données stockées sur divers supports, dans différents dossiers
- > d'améliorer le suivi de l'ensemble des aspects de la gestion des ressources humaines (carrières, rémunérations, formation, évaluation, compétences)
- > de donner accès à certaines informations aux personnels d'encadrement en fonction de leur niveau de responsabilité, ainsi qu'à chacun des agents à son dossier individuel
- > de disposer plus facilement d'indicateurs indispensables (ex., suivi des formations, bilan social...) pour la gestion de l'établissement.

Le système d'information des ressources humaines installé comme prévu en 2006 pour prioritairement assurer les payes a été progressivement déployé pour les différents modules jusqu'en 2009 dans une version client/serveur :

dossier agent, paye, postes et compétences, formation. L'évolution rapide des textes et la pression des différents utilisateurs, ont conduit l'éditeur à faire évoluer le système vers une version full/web qui permet une gestion administrative dans un environnement déconcentré grâce aux technologies Internet : la dématérialisation des formulaires, l'usage des outils collaboratifs, la qualité et la sécurité des flux d'informations.

Le transfert des données nécessaire à la mise en place de la version full/web s'est opéré durant l'année 2010. Après les contrôles systématiques des données des modules utilisés et les corrections indispensables, le basculement s'est réalisé avec l'assistance des techniciens de l'éditeur. La Bpi s'est chargée de la création du serveur virtuel nécessaire pour accueillir les données full/web. Le paramétrage de l'outil, la formation nécessaire et l'assistance au démarrage représentent l'ensemble des phases à suivre pour chaque module de façon à ce que les gestionnaires internes s'approprient la nouvelle configuration et la nouvelle ergonomie du produit.

Les agents, selon leur niveau d'habilitation, n'ont accès qu'aux fonctionnalités et données dont ils sont gestionnaires. Le dossier de l'agent forme le cœur du logiciel et l'ensemble des modules de gestion gravite autour. Le module des payes reste quant à lui en version client-serveur actuellement.

Les marchés publics

D'un point de vue quantitatif, la passation et la rédaction des marchés publics de la Bpi a donné lieu en 2010 à la mise en œuvre de 25 consultations sous forme d'appels d'offres ou de procédure adaptée et à la passation de 83 marchés publics formalisés.

C'est l'informatique qui génère les achats publics majeurs. Le plus souvent il s'agit de marché de tierce maintenance applicative, de réalisation de site web divers. On peut noter cependant que la Bpi a initié la virtualisation de l'ensemble de ses postes de travail au moyen d'un marché conclu par voie d'appel d'offres et notifié le 30 août 2010. Grâce au renouvellement de son infrastructure informatique, la Bpi pourra adapter plus rapidement son offre de service en fonction de l'évolution des besoins des lecteurs. En masse financière, il s'agit du marché le plus important conclu par la Bpi depuis 2003. Enfin, la Bpi a recours à une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du futur intranet de l'établissement.

Bien entendu l'acquisition de la documentation forme une mission récurrente du service. Il peut s'agir d'ouvrages papier, mais aussi de documents électroniques. Dans ce dernier cas, juridiquement, la qualification de base de données commercialisée uniquement par l'éditeur aboutit à la passation de marchés négociés sans mise en concurrence. Dans le cadre de ces marchés, la Bpi, à titre ponctuel, s'abonne à des produits d'autoformation consultables à distance dans les locaux de bibliothèques partenaires.

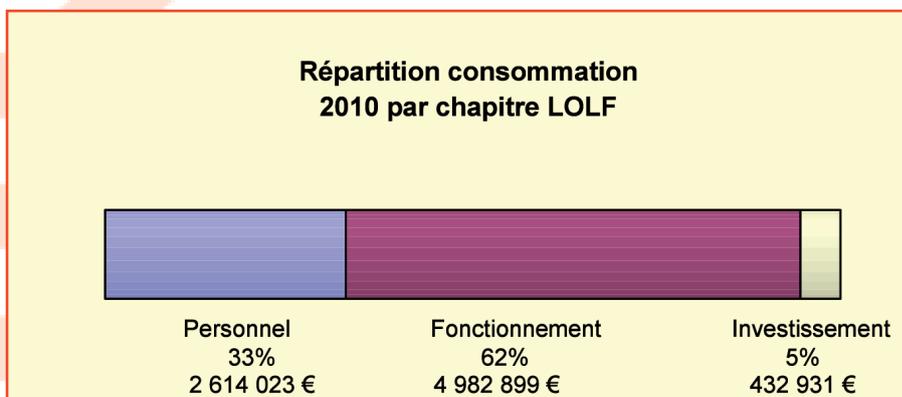
Les marchés d'étude consacrés à la sociologie de la lecture demeurent une activité emblématique de la Bpi. Deux marchés attirent l'attention, le premier pour la réalisation d'une enquête quantitative sur le lectorat de la bande dessinée conclu dans le cadre d'un groupement de commandes constitué avec le Ministère de la culture et de la communication, le second pour l'approfondissement de nos connaissances sur les publics en situation de précarité ou de marginalisation sociale à la Bpi.



A titre anecdotique, le service juridique s'est mobilisé à la fin de l'année pour faire conclure les marchés destinés à la restauration des agents de la Bpi. Ces contrats pallient l'absence de restaurant administratif dans le bâtiment du Centre Pompidou suite à son réaménagement en 2000.

Le budget

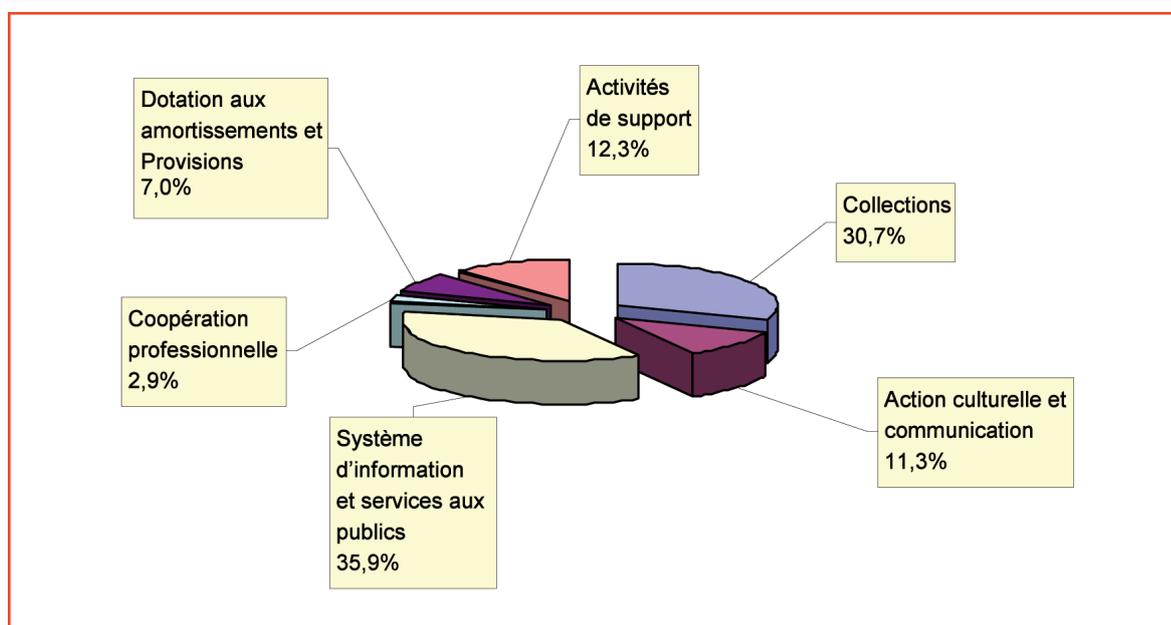
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR CHAPITRES LOLF



Présentation des dépenses par segments d'activités

Exécution 2010 Segments d'activité	Dépenses de l'opérateur (en euros)			Total segment	Conso 2010
	Personnel	Fonctionnement	Investissement		en % du total général
Collections	209 122	2 186 117	66 922	2 462 160	30,7%
Action culturelle et communication	392 103	513 440	-	905 543	11,3%
Système d'information et services aux publics	1 385 432	1 143 485	351 733	2 880 650	35,9%
Coopération professionnelle	78 421	152 074	-	230 495	2,9%
Dotation aux amortissements et provisions	-	561 042	-	561 042	7,0%
Activités de support	548 945	426 741	14 276	989 962	12,3%
TOTAL	2 614 023	4 982 899	432 931	8 029 853	100,0%
en % du total général	33%	62%	5%	100,0%	

RÉPARTITION CONSOMMATION 2010 PAR DESTINATION (segments d'activités)



Le prélèvement initial sur fonds de roulement baisse de façon significative par rapport à 2009 (273 189 € contre 432 418 €, soit - 37%). La dotation aux amortissements est en diminution, par rapport à 2009, de 1%. Les activités de support (hors personnel et informatique) restent stables et n'appellent pas de commentaires particuliers.

En ce qui concerne l'offre documentaire, qui constitue la base de l'activité, notons que la part budgétaire de la documentation imprimée a baissé de 10% depuis trois ans au profit des ressources électroniques qui tendent à s'y substituer, au moins dans certains domaines. Ainsi, 82% des périodiques sont aujourd'hui disponibles sous forme électronique.

Notons également que le taux d'actualisation des collections –indicateur important dans une bibliothèque tournée vers l'actualité- est de 11%, atteignant presque l'objectif assigné dans la charte documentaire fixé à 12%.

Du côté des activités, essentielles, de valorisation de l'offre documentaire, de médiation et de service aux publics, des avancées significatives ont été réalisées en 2010. Il est à noter cependant que ces activités se sont appuyées principalement sur les compétences et la créativité des personnels.

*[Extrait du rapport de l'ordonnateur
au CA de mai 2011]*

ANNEXES



Queneau, *sonnets* : photo de Thomas Guest,
Licence creative common de Flickr

2010 en chiffres

Moyens	Résultats
<p>Ouverture au public : 307 jours d'ouverture 3 163 heures d'ouverture</p> <p>Personnels :</p> <p>244 personnes physiques 236,62 équivalents temps plein 271,82 réalisés pour 279 ETP autorisés 4,87 ETP de vacations de spécialistes (30 vacataires) 30,24 ETP de vacations d'accueil (84 vacataires) 2 212 705 € masse salariale (contractuels, vacataires et emplois aidés)</p> <p>Formation :</p> <p>2 075 jours-stagiaires 1 854 stagiaires 7 jours en moyenne par agent</p>	<p>Publics sur place : 1 479 198 personnes 4 818 personnes par jours en moyenne</p> <p>Services :</p> <p>4 372 heures de réservation des loges pour déficients visuels qui ont réservé 1 336 fois une des loges</p> <p>En dehors de l'accueil pendant heures d'ouverture :</p> <p>85 visites de groupes (dont 20 groupes relevant du champ social) pour 1362 personnes 75 visiteurs étrangers 27 stagiaires</p> <p>Public à distance :</p> <p>Site internet 4 277 509 pages vues 1 210 533 visiteurs 790 836 visiteurs uniques</p> <p>Services à distance 5 234 questions/réponses dans Bibliosésame 2 981 réponses par téléphones 2 634 réponses par courriel</p> <p>Collections</p> <p>353 296 titres de monographies 11 572 titres de périodiques dont 8 874 titres électroniques 18 366 titres de documents musicaux 2 510 titres de documents parlés 2 402 titres de méthodes d'auto-apprentissage 3 339 titres de films et 850 titres de programmes en VOD</p> <p>Acquisitions : 17 583 titres monographies</p>

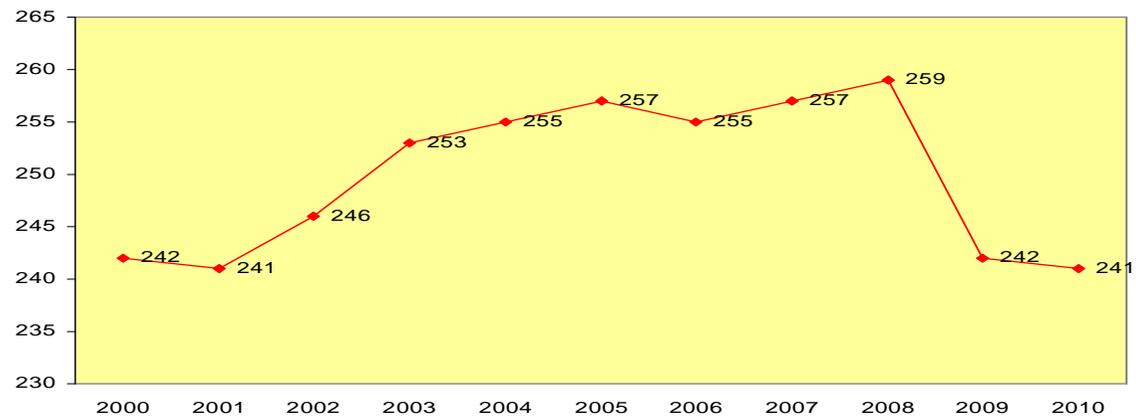
<p>Budget :</p> <p>8 029 853 € au compte financier :</p> <p>-4 982 900 € de fonctionnement</p> <p>-1 644 469 € de budget d'acquisitions documentaires</p> <p>273 189 € prélevés sur fonds de roulement</p>	<p>1 464 titres de musique</p> <p>80 titres de documents parlés</p> <p>743 titres de méthodes d'auto-apprentissage</p> <p>382 titres de films</p> <p>Désherbage :</p> <p>15 158 titres de monographies dés herbés</p> <p>17 625 exemplaires de monographies dés herbés</p> <p>29 titres de documents parlés</p> <p>187 titres de méthodes d'auto-apprentissage</p> <p>130 titres de films</p> <p>Reliure : (261 320 €)</p> <p>18 114 volumes de monographies</p> <p>1 910 volumes de périodiques</p> <p>1 500 ouvrages équipés sur place</p> <p>Patrimoine numérique, documents numériques originaux :</p> <p>3 891 notices des films des festivals du Cinéma du Réel (depuis 1978)</p> <p>1 611 documents originaux enrichis de captation des manifestations (sonores et vidéos)</p> <p>10 captations vidéos d'animation</p> <p>2 expositions virtuelles</p> <p>Valorisation de l'offre documentaire :</p> <p>60 opérations de valorisation thématique</p> <p>55 manifestations orales</p> <p>76 projections</p> <p>Bibliothèques partenaires de réseaux :</p> <p>Catalogue national des films documentaires</p> <p>180 bibliothèques ont acheté 6 671 exemplaires des films DVD du catalogue national qui comporte 1 400 films</p> <p>627 bibliothèques sont membres du réseau</p> <p>Carel</p> <p>196 bibliothèques ont choisi parmi 52 titres pour un montant de 821 327€</p>
---	---

	<p>Bibliosésame</p> <p>19 bibliothèques (3 nouvelles en 2010) ont traité 5 234 questions</p> <p>Alphabib</p> <p>30 établissements partagent régulièrement leurs expériences et savoirs pour améliorer l'accueil des personnes handicapées</p> <p>Accueil de personnes extérieures-stagiaires :</p> <p>44 personnes</p> <p>1 350 jours de formation</p>
--	---

Evolution des emplois permanents depuis 2000 – PP (personnes physiques)

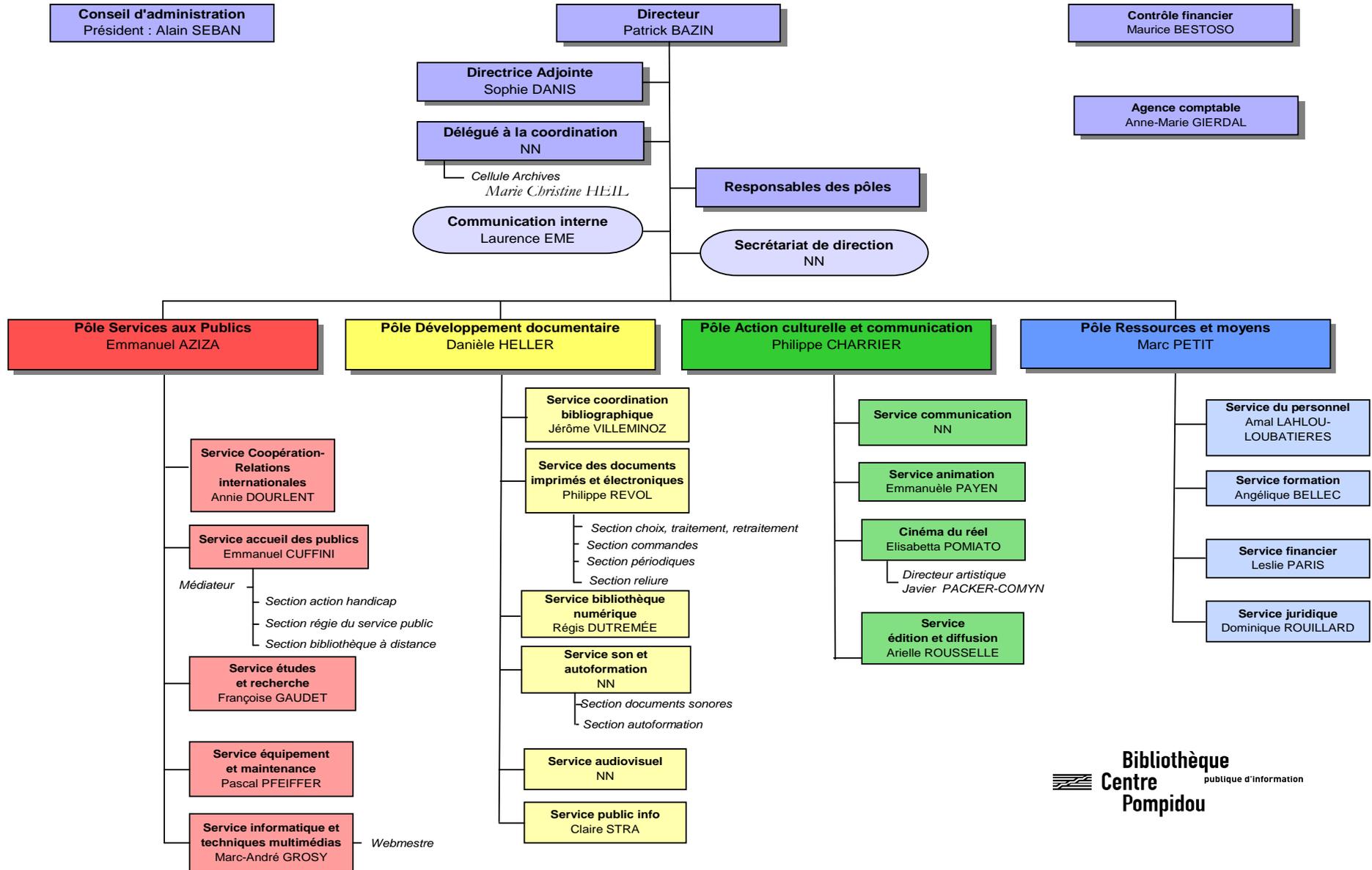
	CSV	BIB	BAS	AB	MAG	CHED	TESC	Adm	Cont. MCC+ Bpi	Total
2000	68	22	27	18	37	2		23	45	242
2001	68	21	28	23	31	2		23	45	241
2002	68	21	31	22	32	2		23	47	246
2003	74	20	43	10	32	4		25	45	253
2004	74	21	49	4	32	5	2	25	43	255
2005	73	23	50	4	30	6	2	27	42	257
2006	73	24	50	3	30	6	2	24	43	255
2007	74	23	51	3	30	5	3	24	44	257
2008	73	23	52	3	30	5	3	24	46	259
2009	69	22	50	4	28	5	2	21	41	242
2010	67	24	46	4	29	5	2	21	43	241

A noter : 3 CAE en sus portent cet effectif à 244 personnes physiques



Les emplois

ORGANIGRAMME, décembre 2010



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION
(décret n° 78-82 du 27 janvier 1976)
Octobre 2010

5 Membres de droit :

Le Président du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, Président :

Monsieur Alain SEBAN

Le Président de la Bibliothèque nationale de France, vice-Président :

Monsieur Bruno RACINE

Le Directeur en charge du livre et de la lecture:

Monsieur Nicolas GEORGES

Le Directeur du budget au Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique ou son représentant :

Monsieur Jean-Sébastien BASSET, chef du bureau 8BCJS, représentée par Madame Christelle JACQUEMET

L'Adjoint au Maire de Paris chargé des affaires culturelles :

Monsieur Christophe GIRARD

11 membres désignés (pour 3 ans)

Après refonte de l'organisation des ministères:

Un représentant du Ministère de l'éducation nationale

Monsieur Patrice SOLER, Inspecteur général de l'éducation nationale, groupe des Lettres

(désigné par lettre de M. Philippe COURT, en date du 8 octobre 2007, mandat jusqu'au 7 octobre 2010, prolongé)

Un représentant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

NN.

Un membre du Conseil d'Etat, désigné par le Conseil d'Etat :

Madame Sophie-Caroline de MARGERIE, Conseiller d'Etat

(désignée par lettre de M. Jean-Marc Sauvé en date du 7 septembre 2007, mandat jusqu'au 6 septembre 2010, prolongé)

Un membre de la Cour des Comptes, désigné par la Cour des Comptes :

Monsieur Jean-Loup ARNAUD, Conseiller-maître

(désigné par lettre de M. Philippe Séguin en date du 22 juin 2009, mandat jusqu'au 21^e juin 2012)

Quatre personnalités nommées en raison de leurs compétences, désignées par le Ministre de la Culture :

Monsieur Alban CERISIER – archiviste et éditeur

Monsieur Emmanuel LAURENTIN - journaliste

Monsieur Xavier GALAUP – directeur adjoint de la médiathèque départementale du Haut-Rhin

Madame Carole LETROUT – directrice du service commun de la documentation – Université Paris 8

Trois représentants du personnel de la Bpi

(désignées par le personnel lors des élections du 16 juin 2009– mandats jusqu'au 2 octobre 2012)

Madame Marianne KUNSTLINGER (suppléante Madame Elisabeth LASABATIE)

Madame Catherine PICHONNEAU (suppléante Madame Isabelle CHARTIER)

Madame Françoise BELLEGARDE (suppléante Madame Sylvie MARZELLE)

Autres personnes présentes

Voix consultatives :

Monsieur Patrick BAZIN, directeur de la Bpi

Monsieur Maurice BESTOSO, Chef du département du contrôle budgétaire (Adjoint : M. Daniel BECARD)

Madame Anne-Marie GIERDAL, Agent Comptable de la Bpi

Personnes pouvant être consultées pour avis :

Madame Sophie DANIS Adjointe au Directeur de la Bpi

Monsieur Marc PETIT, Responsable du pôle Ressources et moyens

Invités :

Madame Laurence FRANCESCHINI, Directrice générale des médias et des industries culturelles - SLL

Madame Agnès SAAL, Directrice générale du Centre Georges Pompidou.

Monsieur David BRUCKER, chargé de tutelles – secrétariat général du MCC

Monsieur Franck VALLET, Chargé de tutelles - Secrétariat Général du MCC

Monsieur Hugues GHENASSIA DE FERRAN, sous-directeur chargé du livre et de la lecture – SLL

Monsieur Jean François CHANAL, adjoint au chef du département de la tutelle et du réseau – SLL

Madame Claire MARCHAND, adjointe au chef du département de la tutelle et du réseau – SLL

DECISION N° 2010 - 39 du 5 juin 2010
portant désignation des représentants du personnel au Comité Technique Paritaire [pour 3 ans]

Syndicat CFDT Culture :

Membres titulaires : Madame Marianne KUNSTLINGER
 Madame Raymonde COURRIERE
 Membres suppléants : Madame Maryse ROSSO
 Monsieur Jérôme CHEVRIER

Syndicat FSU :

Membres titulaires : Madame Béatrice BONNEAU
 Madame Karine FOURNIER
 Membres suppléants : Madame Catherine PICHONNEAU
 Monsieur Yannick HENRIO

Syndicat USPAC-CGT :

Membres titulaires : Madame Jocelyne AHMED-AUROUX
 Madame Nadia LEVY
 Membres suppléants : Madame Françoise BELLEGARDE
 Monsieur Pierre MOINE

Liste des membres du Conseil de coopération

Organisme	Collectivité	Civilité	Direction
DLL		Madame	Laure COLLIGNON
BnF		Madame	Aline GIRARD
Enssib		Madame	Anne-Marie BERTRAND
ÉCLA Aquitaine		Monsieur	Patrick VOLPILHAC
Bordeaux	Monsieur le Maire Hôtel de Ville Bordeaux	Monsieur	Serge BOUFFANGE
Brest	Monsieur le Maire Mairie de Brest	Monsieur	Nicolas GALAUD
Cantal	Monsieur le Président Conseil général du Cantal	Monsieur	Denis LLAVORI
Cergy-Pontoise	Monsieur le Maire Mairie de Cergy-Pontoise	Monsieur	Pascal LERAY
Grenoble	Monsieur le Maire Hôtel de Ville de Grenoble	Madame	Christine CARRIER
Limoges	Monsieur le Maire Mairie de Limoges	Monsieur	Daniel LEGOFF
Marseille	Monsieur le Maire Mairie de Marseille	M.	N.
Metz	Conventionnement en cours	Monsieur	André-Pierre SYREN
Montpellier	Madame la Maire Mairie de Montpellier	Monsieur	Gilles GUDIN DE VALLERIN
Paris	Monsieur le Maire Mairie de Paris	Madame	Hélène STRAG
Reims	Madame la Maire Hôtel de Ville de Reims	Madame	Delphine QUEREUX-SBAI
Rennes	Monsieur le Maire Mairie de Rennes	Madame	Marine BEDEL